

A.D.A.P.G.V. 86



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 9 Juin 2016 à Vouillé



L'Association en quelques chiffres

2	<i>Centres Sociaux et Socio-Culturels</i>	25	<i>Salariés (22 ETP)</i>
1	<i>Espace de Vie sociale</i>	13	<i>Bénévoles</i>
631	<i>Familles domiciliées (soit 1.605 personnes)</i>	1	<i>Budget de 965.315 €</i>

☒ POLE DIRECTION
ESPACE DE VIE SOCIALE
1 rue du Sentier – 1^{er} étage
BP 30034
86180 BUXEROLLES

☐ CENTRE SOCIAL
1 rue du Sentier – RDC
BP 30034
86180 BUXEROLLES

☐ CENTRE SOCIAL
1 rue Marcel Coubrat
BP 80136
86101 CHATELLERAULT Cedex



SOMMAIRE

Le mot de la Présidente	3
Le personnel salariés / Les administrateurs bénévoles	4
La vie associative	5

Le Centre social et Socio-Culturel du Grand Poitiers

Typologie des familles	6
Pôle coordination	6
Pôle accueil et service postal	7
Pôle gestion des aires d'accueil et médiation des stationnements illicites	8
Pôle insertion sociale et socio-professionnelle	13
Pôle habitat	14
Pôle éducatif et culturel	17

Le Centre social et Socio-Culturel du Pays Châtelleraudais

Typologie des familles	21
Pôle coordination	21
Pôle accueil, service postal et accès aux droits	22
Pôle culturel	23
Pôle habitat	23
Pôle insertion sociale et socio-professionnelle	25
Pôle éducatif	27

Espace de vie sociale

Chauvigny	30
Communauté de Communes du Vouglaisien	32
Communauté de Communes des Pays Charlois et Civraisien	35
Autres territoires	36

Rapport financier

Le mot du Trésorier	37
Rapport financier	38
Budget prévisionnel 2016	41

Orientations 2016

Orientations 2016	43
-------------------------	----

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Un exercice auquel je vais me risquer puisqu'il est une tradition, un rituel d'ouverture pour donner le ton, l'intention, tenter de retenir votre attention.

S'autoriser à représenter, s'exprimer au nom de... lorsque cela n'a aucun sens dans la culture des voyageurs.... puisqu'il s'agit d'une forme de prise de pouvoir qui ne respecte pas ce que chacun est libre d'exprimer... et qui trahit l'expression singulière de tout individu... voyez que l'exercice comporte quelques déséquilibres !

S'excuser de s'exprimer lorsque l'on parle d'un groupe, d'une culture, est donc un préalable auquel j'adhère sincèrement.

Je vais donc avec vous, risquer le déséquilibre... sur le fil, avec pour seule intention, vous donner l'envie de partager notre aventure.

L'ADAPGV est aussi un groupe d'individus singuliers, des salariés, des administrateurs qui travaillent ensemble, chacun avec son métier, ses fonctions, ses missions.

La grande aventure pour ma part a commencé il y a un peu plus de 10 ans, au côté de Patrick BONNEAU.

Patrick reste pour chacun d'entre nous « Le président » de l'ADAPGV.

Il est celui qui nous a transmis cet immense respect de l'expression, de l'art de travailler ensemble dans nos expressions singulières, pour avancer ensemble.

J'aime à dire et répéter que l'ADAPGV est une association profondément laïque, respectueuse de chacun et où la prise de pouvoir n'a pas sa place.

C'est donc dans cette énergie, synergie, travaillée depuis de nombreuses années par Patrick, que nous poursuivons l'aventure.

Nous avons donc travaillé à une nouvelle organisation du Conseil d'administration, dans la continuité du travail engagé par Patrick.

Nous avons modifié nos statuts, le Conseil d'administration est aujourd'hui composé de 3 vice-présidences dont nous avons défini les délégations, l'articulation avec les salariés.

Les vice-président(e)s ont l'entière délégation de représenter l'association, de proposer et porter des projets, elles ont aussi l'obligation de partager et mettre en débat au Conseil d'administration toute question engageant l'association.

Elles sont en veille sur les problématiques et développent leur expertise, interpellent sur les points de vigilance.

Pour cela, nous avons engagé un gros travail d'appropriation collective des sujets et thématiques essentielles à la compréhension de la réalité de la situation des Gens du Voyage, en collaboration avec les salariés. Nous avons donc travaillé à la construction d'une culture commune, permettant aux uns et aux autres de pouvoir être suffisamment informés pour être pleinement acteur des débats du Conseil d'administration.

Il est important de rappeler que notre association n'a pas de bureau et que tous les sujets sont débattus en Conseil d'administration.

Nous avons aussi modifié les conditions d'adhésion, ce qui vous sera présenté lors de cette Assemblée générale.

Là encore, la réflexion s'est portée sur ce que pouvait signifier l'acte d'adhésion.

Nous avons retenu que celui-ci devait, avant tout, permettre de s'approprier et d'adhérer au projet associatif. Nous avons donc repensé cet acte, non pas comme une unique contribution financière, mais comme la possibilité d'ouvrir toute forme de contribution en fonction de ce que chacun pouvait proposer dans sa singularité.

Les salariés ont été mis à contribution, pour imaginer, proposer la place qu'ils pouvaient offrir aux bénévoles dans un partage de leurs actions, et je les en remercie sincèrement.

Pour ce qui est de la situation des Gens du Voyage, je ne vous cache pas que beaucoup de travail reste à faire... Nous avons l'année passée pu nous réjouir du vote de la loi sur l'abrogation du livret de circulation... celle-ci est malheureusement encore dans les tiroirs du Sénat.

Nous pouvons cependant voir de beaux projets, comme ici à Vouillé, et notre territoire ne manque pas de belles actions.

Nous allons aussi vers de nombreuses interrogations sur la reconfiguration des intercommunalités et l'augmentation de leurs compétences en matière d'aires d'accueil des Gens du Voyage.

Le financement des actions qui nous amène aussi à avancer sur le fil, et pour lequel nous nous devons de trouver l'équilibre, un équilibre fragile.

Nous ne manquons pas de reconnaissance de nos partenaires, tant sur la qualité du travail réalisé que sur la pertinence de nos actions, sur le nécessaire travail de médiation, d'accompagnement mais aussi sur notre expertise dans le cadre de la concertation avec les acteurs publics en charge de la question des Gens du Voyage.

Un vaste programme nous attend donc et ce n'est pas pour nous déplaire !

Merci à chacune et à chacun pour toutes vos contributions, continuons à les inventer ensemble, pour que l'on puisse imaginer qu'un jour, sur les routes, soit affiché : « Gens du voyage, bienvenus sur nos aires d'accueil ».

LE PERSONNEL SALARIÉ au 31/12/2015

Pôle Direction – Buxerolles

Nbre	Fonction	Contrat	Temps
1	Directrice	CDI	1 ETP
1	Comptable	CDI	1 ETP
1	Secrétaire	CDI	0,5 ETP
1	Conseillère habitat (CSC Itinérant)	CDI	0,5 ETP
1	Agent de développement	CDI	1 ETP

Centre Socio Culturel – Grand Poitiers

Nbre	Fonction	Contrat	Temps
1	Animatrice – Coordinatrice	CDI	1 ETP
1	Secrétaire d'accueil du service postal	CDI	1 ETP
1	Agent d'accueil	CDD	0,7 ETP*
1	Médiatrice d'aire d'accueil	CDI	1 ETP
1	Gestionnaire technique d'aire d'accueil	CDI	1 ETP
2	Agents d'entretien d'aires d'accueil	CDI	0,5 ETP + 0,5 ETP
2	Animateurs	CDD	0,5 ETP + 0,5 ETP*
1	Assistante de Service Social	CDI	1 ETP
2	Conseillères habitat	CDI	0,5 ETP + 0,50 ETP

* Nouveaux postes

Centre Social Châtelleraut - C.A.P.C.

Nbre	Fonction	Contrat	Temps
1	Animatrice - Coordinatrice CSC	CDI	1 ETP
2	Agents d'accueil du service postal	CDI / CDD	0,9 ETP + 0,7 ETP
2	Secrétaires d'accueil du service postal	CDI	0,5 ETP + 0,5 ETP
1	Conseillère habitat	CDI	0,5 ETP
1	TISF	CDI	0,5 ETP
1	Animatrice	CDD	0,25 ETP
2	Assistentes de service sociale	CDI	0,8 ETP + 0,8 ETP

LES ADMINISTRATEURS BÉNÉVOLES

- ❖ AUBERT Gilles (Vice-Président)
- ❖ BARANGER Gérard (Trésorier Adjoint)
- ❖ BAYER BIGEU Christophe
- ❖ BONNEAU Patrick
- ❖ BOUTET Martine
- ❖ BOUTTIER André (Trésorier)
- ❖ DEGUIL Liliane et JALLAIS François en alternance pour l'AIRE
- ❖ FROMENTIN Sylvie (Présidente)
- ❖ GREMILLON Andrée-Hélène (Invitée)
- ❖ GRULIER Bernadette (Vice-Présidente)
- ❖ ROUX Françoise pour la LDH
- ❖ ROUX Jean-Noël (Vice-Président)
- ❖ TANCHÉ Isabelle (Secrétaire)

Nos coordonnées

ADAPGV
1 rue du Sentier - BP 30034
86180 BUXEROLLES
✉ accueil@adapgv-csc86.org
☎ 05 49 01 09 60

Notre site internet est régulièrement alimenté et mis à jour, n'hésitez pas à venir le consulter...

www.adapgv86.centres-sociaux.fr



Informations diverses

- Association Loi 1901 créée en Juin 1992
- En 2014, 17 partenaires financeurs et 41 conventions signées.

Affiliation à :

- La Fédération des Centres Sociaux de France, et de la Vienne
- La Fédération Nationale des Associations Sociales d'Actions pour les Tsiganes Paris
- Les études Tsiganes Paris

Hébergement de 2 associations :

- La Ligue des Droits de l'Homme
- France Liberté Voyage

Participation de l'ADAPGV à :

- Commission consultative des Gens du Voyage réunie le 03/07/2015
- URECSO Commission régionale Gens du Voyage
- FNASAT (conseil d'administration, commission santé, juridique et habitat)
- FCSV (conseil d'administration)
- Collègue Jean Macé de Châtelleraut (conseil d'administration)
- Membre comité technique PDI, PDALPD, EMPP.
- Participation au groupe national Médiation Sanitaire animé par l'ASAV Nanterre
- Adhésion à AIRE
- Participation au comité de pilotage Mission familles roumaines
- Formation des bénévoles CORAPLIS « Connaissance des Gens du Voyage »

- Séminaire FCSF/FNASAT sur la plus-value des CSC Gens du Voyage

Stages :

Accueil de 10 stagiaires en 2015 (sur 29 demandes), pour des étudiants d'Assistant de service social, d'Educateur spécialisé, de comptabilité, de Conseiller en économie sociale et familiale, de Moniteur éducateur...

Emploi :

82 demandes d'emploi reçues en 2015, dont :

- 9 demandes d'emploi spontanées
- 8 candidatures pour le poste d'agent d'accueil
- 18 candidatures pour le poste de médiatrice
- 47 candidatures pour le poste d'assistante de service social

Fonds de documentation et de recherche

Nous disposons d'un fonds de documentation et de recherches spécifique à la population des Gens du Voyage, unique dans la région.

Pour votre connaissance personnelle, pour vos études, dans le cadre de votre emploi, vous pouvez venir pour le consulter et emprunter si besoin, des romans, documents, DVD, CD et différents rapports.

Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous avec le Pôle Direction et demander Christelle Delage.

Chaque année, l'Association se dote de nouveautés. Pour 2015, 14 livres, 1 CD musical et 1 DVD ont intégré notre fonds. Nous sommes également abonnés à des revues professionnelles, dans les domaines de l'action sociale, l'habitat, le logement, la paie...

En 2015, une soixantaine de livres ont été empruntés ainsi qu'une trentaine de DVD et autres documents.

Modification des statuts

Lors de notre Assemblée générale extraordinaire du 1^{er} Juillet 2015, nos statuts ont été modifiés, notamment le fonctionnement des adhésions.

Commémoration autour de la stèle de l'ancien camp d'internement de Montreuil Bellay, le 25/04/2015



CENTRE SOCIAL ET SOCIO-CULTUREL DU GRAND POITIERS



Typologie des familles domiciliées au centre social et socio culturel

Nombre de familles domiciliées : 233
(23 ouvertures et 20 fermetures)

Soit 506 personnes : 300 adultes et 206 enfants

41 % des personnes accueillies au sein du centre Social et Socio- culturel du Grand Poitiers sont des personnes ayant et vivant avec leurs enfants, ce qui justifie le fait que nous développons des actions en direction des familles.

53 % sont des personnes vivant seules. Nous devons être attentifs à leurs demandes et veiller à en tenir compte.

Nous constatons que :

- 39 % des personnes ont moins de 20 ans
- 35 % des personnes ont entre 21 et 40 ans
- 20 % des personnes ont entre 41 et 60 ans
- 6 % des personnes ont plus de 61 ans

Le pourcentage important de – de 20 ans préfigure dans les années à venir d'une augmentation exponentielle, ce qui ne sera pas sans conséquence sur l'activité du CSC.

La mortalité précoce chez les Gens du Voyage et une faible espérance de vie nous amène à nous poser la question de la santé tout comme celle du vieillissement, et par conséquent de la prise en charge des personnes âgées (actuellement au sein des familles).

75 % des personnes accompagnées (soit 163 personnes) par l'assistante sociale sont concernées par le RSA, dont 38 % sont des personnes ayant une activité professionnelle mais peu rémunératrice. Ceci signifie un accompagnement socio professionnel important et la nécessité de s'appuyer sur notre réseau partenarial mais également de mener une réflexion sur l'insertion professionnelle.

Le nombre de travailleurs indépendants est non négligeable (88), ce qui justifie les actions que nous menons en leur direction et que nous souhaitons enrichir en 2016, notamment avec un travail axé sur l'administratif et la dématérialisation.

POLE COORDINATION

◆ Réalisations

Animation globale

- Participation au groupe de coordination interne ADAPGV 86 : 7 réunions
- Dynamiser le réseau partenarial : MDS ; PMI ; ADSEA ; Maisons de quartier ; MLI...
- Participation aux différentes réunions pour la mise en place de projets : Centre d'animation de Beaulieu (fêtes de quartier, intégration dans le PEL et PEDT, ALSH...), l'AFEV, CSC La Blaiserie (instance de concertation professionnelle, pole mobilité...), l'ALSIV...
- Coordination de projets : « lecture contée » avec l'association le Plac'art, la « toupie volante »
- Participation aux réunions mensuelles avec le Grand Poitiers, service SCL
- Animation des réunions d'équipe au rythme de 1 tous les 15 jour
- Mise en place d'actions culturelles avec l'équipe, les partenaires et les Gens du voyage
- Information pour une meilleure connaissance des Gens du voyage en direction de partenaires (AFEV, ESEN...)
- Actions de médiation en direction d'habitants, de conseil de quartier, de municipalité : quartier de Beaulieu, communes de Ligugé et Fontaine le Comte
- Participation aux réunions en Préfecture (commission consultative et Grand Passage) : 3 réunions
- Participation aux CA et soirées avec les administrateurs de l'ADAPGV 86 : 6 rencontres
- Référente de stage : IRTS (éducateur spécialisé et étude de milieu Assistante sociale) et 2 autres stages

Scolarisation

- Coordination du dispositif CLAS ;

- Accompagnements des familles dans le cadre de médiation scolaire : à la demande des chefs d'établissement, des directeurs d'école et des parents ;
- Rencontres avec les directeurs / chefs d'établissement des groupes scolaires implantés sur les territoires des Aires d'Accueil de manière à faciliter la scolarisation des enfants ;
- Partenariat privilégié avec l'Education Nationale (inspecteur premier et second degré ainsi qu'avec le CASNAV) ;
- Mise en place d'un partenariat avec l'AFEV permettant un accompagnement à la scolarisation des enfants (dont 3 dans le cadre d'un dispositif individualisé) ;
- Réunions tous les 2 mois avec l'équipe.

Social / médiation

- Suivi de situations liées au stationnement illicite quand ces dernières s'avèrent «sensibles» en interface avec la préfecture, les services de police ou de gendarmerie, le service SCL, les collectivités territoriales ;
- Mise en place de réunion mensuelle permettant une articulation des missions entre l'assistante sociale et la médiatrice Aire d'Accueil.

Aires d'accueil

- Participation à la mise en place d'un protocole d'intervention entre le service d'astreinte technique (Toumaï) et ADAPGV ;
- Réécriture des règlements intérieurs des aires d'accueil avec l'équipe ;
- Participation aux « cafés rencontres » proposés par le service SCL sur l'Aire de Grands Passages ;
- Bilan de l'Aire de Grands Passages ;
- Bilan des médiations dans le cadre des stationnements illicite ;
- Rédaction du bilan financier sur l'occupation des aires d'accueil AGAA et participation au Bilan AGAA à la DDCCS ;
- Suivi des travaux concernant les aires d'accueil et futur Terrain de Grand Passage ;
- Mise en place de réunions mensuelles regroupant toute l'équipe aire d'accueil.

Election de domicile et service postal

- Application des nouveaux règlements intérieurs ;
- Entretiens pour les demandes d'élection de domicile - 60 entretiens
- Suivi des personnes ne respectant pas les règlements intérieurs (entretien physique ou téléphonique)
- Suivi des élections de domicile : ouverture, fermeture...
- Liens avec la CAF et le Conseil Départemental

- Réunion mensuelle avec l'équipe

Orientations 2016

- Développer les rencontres avec les partenaires, organismes, institutions pour présenter notre association, nos missions ;
- Promouvoir la culture des Gens du voyage ;
- Agir pour le vivre ensemble ;
- Amener les familles à être autonome et à aller vers le droit commun
- Faire vivre le projet social et l'évaluer ;
- Travailler sur la participation des usagers et leur implication dans la gouvernance de l'association (pouvoir d'agir) ;
- Travailler sur la place du bénévole au sein de l'ADAPGV 86.

POLE ACCUEIL ET SERVICE POSTAL

- ✘ **Accueil au quotidien**: Accueillir, distribuer le courrier, aider à la compréhension, effectuer une première évaluation sociale, orienter, accompagner les premières démarches administratives, renseigner... telles sont les tâches des agents d'accueil. Ce service répond à une véritable demande de la part des familles et a pris une grande importance pour elles. Elles trouvent au sein du CSC des réponses qu'elles peinent à trouver ailleurs du fait, entre autre, que les organismes n'aident plus au remplissage de documents administratifs.
- ✘ **Accompagnement dans l'accès aux droits et l'aide aux démarches administratives** : mise en place à partir de septembre 2015 de « permanences administratives » par Hélène Jolivet les lundis matin, jeudis et vendredis après-midi. Ces permanences, travaillées en amont avec l'assistante sociale, permettent d'aider dans les dossiers CMU, complémentaire santé, déclaration trimestrielles ou annuelles (CAF, RSI), déclaration d'impôt. Un soutien a également été apporté aux familles dans le cadre de la dématérialisation, principalement pour la Cotisation Foncière des Entreprises (Service des Impôts des Entreprises), impôt sur le revenu (Service des impôts des Particuliers), CAF. L'accès aux droits n'est pas toujours garanti et nos actions de médiation avec les différentes institutions sont fréquentes. En effet, les freins liés à la catégorie administrative « Gens du Voyage » et à la législation y afférant constituent une source de complication pour l'accès aux droits (commune de rattachement, livret de circulation...). Un temps est également consacré à la rédaction de CV, de lettre de motivation...

- ⊗ Bilan des permanences administratives (septembre à décembre) :
 - Cotisation foncière des entreprises : **31 personnes venues entre 2 et 3 fois**
 - Fin de dispense d'immatriculation à la CCI ou à la CMA : **18 personnes**
 - Renouvellement de la CMUC : **22 dossiers**
- ✗ **Accompagner les travailleurs indépendants** dans leurs démarches administratives (en lien avec les Assistantes Sociales) : explication des changements de réglementation, déclaration trimestrielle...
- ✗ **L'information générale** principalement liée à la vie du centre social en direction du public. Cette information se fait de façon orale ou via les panneaux d'affichage que nous avons mis en place.
- ✗ **Mise en place d'une réunion mensuelle** avec la coordinatrice ;
- ✗ Réappropriation par le service postal de l'ensemble des outils « courriers » liés à la domiciliation : demandes, refus, résiliations.

◆ Commentaires :

Ce secteur d'activité est primordial dans la vie du centre social. Il constitue souvent le 1er outil de mise en relation entre les salariés du centre social et les familles Gens du Voyage. C'est aussi l'élément fondateur de la citoyenneté des personnes « Disposer d'une adresse, c'est exister ».

Ce secteur est valorisé dans cette convention avec la collectivité, mais son financement n'est pas assuré en totalité.

La réorganisation de l'accueil au sein du CSC a été mise en œuvre tout au long de cette année 2015. En Juillet, grâce à l'arrivée d'un agent d'accueil, nous avons pu dissocier l'accueil généraliste et le service postal.

Cela nous a également permis de gagner en confidentialité dans l'accompagnement des personnes, en réorganisant nos locaux : un bureau est consacré à la lecture du courrier ainsi qu'aux démarches administratives et une salle d'attente a été aménagée.

Les agents d'accueil participent à l'animation du centre social par la mise en place des « cafés rencontre » et des sorties familles.

Nous avons acquis un logiciel spécifique afin de gagner en efficacité.

Orientations 2016

- ☀ Mise en place d'un poste informatique en accès libre permettant aux usagers d'effectuer leurs démarches administratives (dématérialisation) de façon autonome ;
- ☀ Réaménagement du bureau de lecture et d'aide aux démarches administratives permettant un meilleur accompagnement des usagers ;

- ☀ Appropriation du logiciel « Winlis » (mise en place d'alertes, statistiques, onglet « prestations »...);
- ☀ Mise en place de réunions avec l'assistante sociale permettant un suivi des dossiers en cours, en lien avec les permanences « aide aux démarches » ;
- ☀ Formation sur le repérage de l'illettrisme ;
- ☀ Travailler sur une meilleure articulation entre l'accueil et les conseillères habitat ;
- ☀ Valoriser, faire reconnaître ce secteur d'activité indispensable pour le bon fonctionnement du centre social.

POLE GESTION DES AIRES D'ACCUEIL ET MEDIATION DES STATIONNEMENTS ILLICITES

◆ Les réalisations :

Cette année a été mouvementée car il y a eu beaucoup de demandes et de besoins de la part des Gens du voyage ainsi que des différents partenaires. Un des objectifs de l'association cette année fut la gestion des Aires d'accueil. Afin de mener à bien cet objectif, l'équipe a dû se concentrer sur l'application des règlements intérieurs et la gestion technique. De nombreuses réunions d'équipe ont eu lieu, permettant d'aboutir à une cohérence d'intervention indispensable pour une bonne gestion.

Ce gros travail administratif et de terrain a pris beaucoup de temps et d'énergie et a eu comme conséquence moins de temps consacré à l'accompagnement des familles. Certains projets ont été mis en attente pour mieux revivre en 2016.

Nous avons retrouvé sur l'Aire d'Accueil de Beaulieu le même groupe familial que l'année dernière et, avons continué à travailler avec eux comme avec les autres personnes accueillies sur les Aires d'Accueil de Grand Poitiers.

La gestion des aires d'accueil nous a amené à :

✗ **Réaliser des médiations** avec les voisins, les entreprises se trouvant dans un périmètre proche des aires d'accueil : le golf, le château d'eau, les services techniques et espaces verts à côté de l'aire d'accueil de Beaulieu, les entreprises proches de l'aire d'accueil des Grimaudières et de Beaulieu ; les riverains des aires d'accueil et du terrain de Grand Passage.

✗ **Mettre en place un protocole avec les astreintes techniques du Grand Poitiers (TOUMAÏ)**

Au regard des difficultés rencontrées par les agents d'astreinte (intervention quand il s'agit de défaut de paiement), nous avons travaillé afin de proposer à Toumaï d'avoir un accès restreint au logiciel de gestion. Cela permettrait à leurs agents d'intervenir s'il s'agit seulement d'un problème technique et non d'un défaut de paiement. La mise en service devrait avoir lieu début 2016.

✗ **Mettre en place :**

- De nouveaux règlements intérieurs pour toutes les aires d'accueil ;
- D'un protocole interne concernant les entrées et les sorties des familles sur les aires d'accueil ;
- D'un livret d'accueil (en circulation en 2016) et d'un règlement intérieur simplifié et illustré à afficher dans chaque emplacement des aires d'accueil (appliqué en 2016).

✗ **Faire respecter le règlement intérieur** est un travail d'équipe qui se réalise soit de façon individuelle ou collective. Par exemple, la mise en place de réunions avec les chefs de familles permettant d'expliquer ce qui ne va pas, échanger avec les familles afin de trouver des solutions, rappeler le règlement et énoncer clairement les sanctions qui pourraient être appliquées si cela ne venait pas à s'arranger. A travers cela, c'est une volonté de l'équipe d'impliquer les familles dans la vie des aires d'accueil. Après échange avec les familles, si rien ne change, des lettres sont adressées aux personnes concernées expliquant le manquement au règlement intérieur et les sanctions encourues.

✗ **Accompagner les familles :**

- Dans le domaine du « vivre ensemble » : amener les familles à se dire les choses sans spécialement passer par le gestionnaire ou l'équipe aire d'accueil.
- Les amener à être autonomes.
- La scolarisation : surtout en direction des enfants âgés de 6 ans à 16 ans où un lien est indispensable entre la médiatrice sociale et l'animatrice CLAS, afin d'avoir un discours uniforme en direction des parents. Il nous a fallu expliquer l'importance de scolariser leurs enfants dès le plus jeune âge (séparation parfois difficile entre la mère et l'enfant) et concernant le collège, rassurer les parents sur leur vision du collège.
- Le respect de leur lieu de vie, de la vie en collectivité et du règlement intérieur ;
- La poursuite des actions C.L.A.S sur l'aire d'accueil de Beaulieu en lien avec les activités éducatives les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires. (cf. actions éducatives et culturelles).
- Amener les familles à découvrir les équipements des différents territoires d'implantation des aires d'accueil : bibliothèque, annexe mairie, centre d'animation.....

La gestion des aires d'accueil, c'est également :

✗ **Une gestion technique :**

Un partenariat avec MPBE, services techniques de Grand Poitiers, de bonne qualité et qui devient efficient, a permis tout au long de cette année d'avancer. La mise en place du logiciel CARL va faciliter le travail du gestionnaire tant dans ses demandes d'interventions que dans son suivi de travaux.

Comme en 2014, beaucoup de temps passé sur l'aire d'accueil de Fontaine le Comte et ce, pour les mêmes raisons : très mauvaise évacuation des eaux usées, problèmes des détecteurs de lumière, infiltration dans certains bâtiments, problèmes électriques. Beaucoup de réunions qui ont débouché sur des décisions importantes : travaux et améliorations, permettant d'accueillir les Gens du voyage dans de bonnes conditions.

Ce fut la dernière année de réunion pour le futur Terrain de Grand Passage, quelques difficultés rencontrées malgré tout quant aux travaux réalisés par l'entreprise COSEA (travaux LGV).

✗ **L'entretien des aires d'accueil :**

Il s'est déroulé dans des conditions assez satisfaisantes cette année, avec l'arrivée dans l'équipe d'un agent supplémentaire. Le point noir est la gestion des encombrants. En effet, lorsque les aires d'accueil sont occupées, cette gestion représente un temps de travail bien trop important (2 ½ journées au plus fort de la fréquentation). Une des raisons est l'impossibilité pour les Gens du voyage qui stationnent sur les aires d'accueil d'accéder aux déchetteries... cela incombe donc à l'équipe d'entretien ! Cela n'est pas satisfaisant dans la mesure où nous souhaitons responsabiliser les Gens du voyage, les rendre autonomes et responsables en les amenant vers le droit commun. De bonnes relations avec le service « déchet propreté » du Grand Poitiers nous a permis de trouver des solutions entre autre pour le recyclage des pneus et des bouteilles de gaz.

Orientations 2016

- ✳ Veiller au respect des règlements intérieurs au travers des temps individuels et collectifs ;
- ✳ Impliquer les familles dans le bon fonctionnement des aires d'accueil en mettant en place des instances type « comité d'usagers » ;
- ✳ Faire vivre les locaux d'accueil par le biais des animations et de l'atelier « papotage » ;
- ✳ Maintenir un partenariat étroit avec MPBE et TOUMAÏ permettant d'avoir une gestion technique efficiente au travers entre autre des réunions mensuelles et d'échanges de mails ;
- ✳ Amener les familles stationnant sur les aires d'accueil à aller vers le droit commun : maison de quartier, bibliothèque, participation au café/thé rencontres organisés par les écoles, spectacle, santé
- ✳ Mener une réflexion avec les services et les élus du Grand Poitiers pour une meilleure gestion des encombrants (problème accès déchetterie) et des produits toxiques sur les aires d'accueil (gestes éco citoyen).

Aire d'Accueil « Les Grimaudières » Saint Benoit

En 2015 :

- ✗ 15 ménages accueillis
- ✗ 76 personnes accueillies : 45 enfants et 31 adultes
- ✗ Durée des séjours :
 - ✓ < à 1 mois : 58 %
 - ✓ 1 à 3 mois : 37 %
 - ✓ > à 12 mois : 5 %

◆ **Commentaires**

La gestion de cette aire d'accueil n'est pas simple. Ses équipements n'attirent pas les Gens du voyage de façon générale, mais va convenir à des personnes beaucoup plus précarisées et à la marge de la communauté des Gens du voyage. Ce public fait fuir l'autre et nécessite de la part de l'équipe une présence et une énergie importante.

Cette année, cette aire d'accueil n'a pas été très occupée du fait des équipements qui ne correspondent plus aux attentes des voyageurs : bloc sanitaire commun, bornes individuelles sans abris pour l'électroménager. De plus, les bornes individuelles ne sont pas équipées «hors gel» ce qui peut les rendre indisponibles par grand froid.

Une réflexion a été lancée en fin d'année au sein de l'ADAPGV 86 sur le devenir de cette aire. Elle sera partagée en 2016 avec Grand Poitiers.

Orientations 2016

- ✿ Mener une réflexion sur le devenir de cette aire d'accueil.
- ✿ Installation d'une barrière permettant la fermeture de l'aire d'accueil quand celle-ci est inoccupée, limitant ainsi les dépôts sauvages.

Aire d'Accueil de « Domptiarde » Poitiers

◆ **Statistiques :**

Cette aire d'accueil n'est pas gérée en télégestion, ce qui explique la différence de statistique avec les autres aires d'accueil.

En 2015 :

- ✗ 8 ménages accueillis
- ✗ 26 personnes accueillies : 12 enfants et 14 adultes
- ✗ Durée des séjours :
 - ✓ 1 à 3 mois : 50 %
 - ✓ 4 à 6 mois : 50 %

◆ **Commentaires :**

Le groupe familial séjournant depuis des années sur cette aire d'accueil l'a quittée au mois de juillet pour accéder à des logements ordinaires.

Suite à ce départ, nous avons mis en place un fonctionnement et un règlement intérieur identique aux autres aires d'accueil.

Des personnes sont venues s'y installer au mois d'Aout, toutes issues du même groupe familial. L'équipe y est présente de façon régulière et l'animateur à la scolarité y accompagne un enfant depuis le mois de décembre.

Une réflexion a débuté avec Grand Poitiers afin de transformer cette aire d'accueil en terrain familial.

Orientations 2016

- ✿ Mettre en place un groupe de travail sur la transformation de cette aire d'accueil en terrain familial avec la DDSC, la DDT, SCL (Grand Poitiers) et l'ADAPGV.

Aire d'Accueil du CHU Poitiers

◆ **Statistiques :**

En 2015 :

- ✗ 14 ménages accueillis
- ✗ 59 personnes accueillies : 30 enfants et 29 adultes
- ✗ Durée des séjours :
 - ✓ < à 1 mois : 47 %
 - ✓ 1 à 3 mois : 53 %

◆ **Commentaires**

La fréquentation de cette aire d'accueil est un peu en baisse cette année. Nous pouvons l'expliquer par les éléments suivants :

- ✗ Un certain nombre de famille ont préféré faire la route (domicile – hôpital) permettant au groupe familial de ne pas se séparer ou par manque de moyens financiers
- ✗ Beaucoup de RDV sans hospitalisation ne permettent pas un stationnement sur l'aire d'accueil (stationnement en illicite)
- ✗ Pas assez de place disponible pour accueillir le groupe familial quand le diagnostic vital est engagé (situation délicate d'aout 2015)

Les séjours se sont déroulés dans de bonnes conditions. Nous regrettons un manque de liens entre l'ADAPGV 86 et le CHU qui nous auraient permis de mieux communiquer et d'éviter, nous en avons le sentiment, certains stationnements sur le site du CHU mais hors Aire d'accueil et/ou une mauvaise information.

Néanmoins, un travail de la part du service « sécurité » du CHU a permis d'interdire le stationnement de véhicules sur les emplacements lorsque ces derniers étaient vides (panneaux, verbalisation, chaîne).

Orientations 2016

- ✿ Travailler en étroite collaboration avec le CHU, permettant une bonne connaissance du rôle de l'ADAPGV 86 et de l'aire d'accueil. Ce travail est à

mener avec les chefs de services, l'accueil et le service sécurité ;

- ✿ Rediscuter la convention signée entre le CHU/Grand Poitiers sur la gestion technique.

Aire d'Accueil de Fontaine le Comte

◆ Statistiques :

En 2015 :

- ✗ 59 ménages accueillis
- ✗ 212 personnes accueillies : 84 enfants et 128 adultes
- ✗ Durée des séjours :
 - ✓ < à 1 mois : 49 %
 - ✓ 1 à 3 mois : 53 %
 - ✓ 4 à 6 mois : 1 %
 - ✓ 10 à 12 mois : 1%

◆ Commentaires :

Cette aire d'accueil a eu cette année un bon taux de fréquentation. Elle joue son rôle pour des familles itinérantes qui aiment le calme. Elle est appréciée des familles et ce malgré quelques désagréments qui peuvent rendre le quotidien des familles et du gestionnaire compliqué.

Dans l'ensemble, la gestion fut de bonne qualité malgré quelques rappels pour non-respect du règlement intérieur (gestion des déchets, tranquillité de l'aire d'accueil) et quelques retenues sur caution (propreté principalement).

La majorité des enfants présents non-inscrits au CNED ont été scolarisés sur les communes de Fontaine le Comte ou Ligugé. En fin d'année, grâce à l'arrivée d'un animateur, les enfants ont intégré l'accompagnement à la scolarité et ont participé à certaines animations proposées.

La gestion technique fut compliquée au regard des multiples dysfonctionnements (problèmes de construction) mais en cette fin d'année, nous commençons à envisager un avenir meilleur.

Orientations 2016

- ✿ Fermeture de l'aire d'accueil durant une semaine permettant la réalisation de gros travaux. L'ADAPGV 86 a proposé une fermeture entre fin avril et fin juin permettant au Grand Poitiers de s'organiser, à savoir programmation des travaux sur 1 semaine, afin de ne pas pénaliser encore plus financièrement l'ADAPGV 86 (perte de l'AGAA) ;
- ✿ Travailler avec les familles une meilleure gestion des déchets, entre autre, au moment de leur départ.

Aire d'Accueil de Beaulieu Poitiers

◆ Statistiques :

En 2015 :

- ✗ 56 ménages accueillis
- ✗ 194 personnes accueillies : 86 enfants et 108 adultes
- ✗ Durée des séjours :
 - ✓ < à 1 mois : 28 %
 - ✓ 1 à 3 mois : 62 %
 - ✓ 4 à 6 mois : 5 %
 - ✓ 7 à 9 mois : 5 %

◆ Commentaires :

Le bilan est assez positif avec un taux d'occupation satisfaisant. La gestion quant à elle ne fut pas toujours simple, principalement due à un groupe familial qui demande beaucoup de temps et d'énergie de la part de toute l'équipe : respect des parties communes et des emplacements vides, gestion des déchets (poubelles individuelles et espace collectif), gestion des chiens... De plus, il est à noter quelques incivilités en direction des entreprises et sites proches de l'aire d'accueil. Ces difficultés ont amené l'équipe à adresser des lettres d'avertissements ainsi que 3 lettres d'exclusion temporaire.

Un point positif est l'arrivée de nouvelles familles permettant ainsi au groupe familial stationnant sur une année scolaire de ne pas s'approprier l'aire d'accueil : point de vigilance de l'équipe.

Le décès d'un jeune homme début septembre nous a contraint de dépasser notre capacité d'accueil (en accord avec Grand Poitiers) afin d'accueillir la famille et de lui permettre de veiller le corps dans de bonnes conditions (ils étaient auparavant en stationnement illicite), ceci dans le respect de leurs traditions.

Le travail de la médiatrice sociale et de l'animatrice porte ses fruits tant sur la scolarisation que sur l'utilisation des équipements de quartier (principalement le centre d'animation de Beaulieu).

La gestion technique a été compliquée, principalement liée au non-respect par certaines familles des parties communes et des emplacements vides (vandalisme) et à quelques défauts de construction (écoulement des éviers...).

Orientations 2016

- ✿ Travailler avec les familles sur une meilleure gestion des poubelles ;
- ✿ Poursuivre le travail partenarial avec les habitants et les entreprises permettant d'agir avec les familles (respect du règlement intérieur)

◆ **Les réalisations :**

✗ **Nombre de séjours :**

- En mars 2015, 6 réservations écrites pour l'occupation de l'aire de grand passage
- 2 groupes ont annulé leur passage (raison de santé, changement d'itinéraire...)
- 4 demandes en cours de saison principalement pour changement d'itinéraire
- 2 groupes en stationnement illicite ont intégré Malaquet

Au total, 10 groupes ont séjourné sur le site

- Futur terrain de grand passage :
 - **Réquisition préfectorale** : stationnement d'une semaine pour un groupe de 110 caravanes du 31 mai au 7 juin 2015 ;
 - **Négociation préfectorale** : stationnement d'un groupe de 130 caravanes du 11 au 18 octobre 2015

✗ **Fréquence** : durée d'une semaine à 2 semaines.

✗ **Taille moyenne des groupes: 40 caravanes (hors futur terrain)**

✗ Les retours des Gens du Voyage et des collectivités sont positifs et l'aire de Malaquet correspond aux besoins et attentes de grands groupes de voyageurs comme ceux accueillis sur l'aire. Néanmoins, un point vient ternir un bilan positif, c'est celui des « petits papiers roses » moins important que l'an dernier certes mais conflictuel malgré tout avec les riverains et les maraichers. Nous avons testé durant 1 mois l'installation de WC chimique... test qui ne fut pas probant (problème lié au nettoyage et de leur non utilisation).

✗ Des « Cafés rencontre » sont organisés à chaque passage de grand groupe, ce qui permet de mettre en contact les responsables des groupes avec les riverains, les collectivités, les maraichers, les entreprises voisines.... C'est un temps d'échange et de discussion important et agréable qui permet de faire remonter les remarques et besoins des Gens du Voyage pendant leur passage. Ces derniers ont été organisés par les groupes.

✗ On constate cette année que le recouvrement des factures par les groupes se déroule dans de bonnes conditions, même si la négociation est de mise.

✗ **Problèmes des déchets :**

- Dépôts sauvages (gravats, ordures ménagères, mobilier...) qui n'incombent pas aux groupes ;
- Difficultés lorsqu'il y a des groupes qui se croisent : beaucoup de déchets lors des départs avec un ramassage le lundi, ce qui a comme conséquence une accumulation des déchets hors containers.

Orientations 2016

- ✱ Veiller à une meilleure répartition des groupes entre les deux agglomérations poitevine et châtelleraudaise
- ✱ Renforcer la scolarisation des enfants
- ✱ Développer des animations et des temps festifs avec la population
- ✱ Ouverture du nouveau site poitevin en 2016 zone République IV
- ✱ Veiller à instaurer une semaine entre 2 groupes
- ✱ Communication à mettre en place avec les entreprises de la Zone République IV

Médiation dans le cadre de stationnements illicites

◆ **Réalisations :**

52 médiations réalisées (31 familles) sur le territoire du Grand Poitiers.

Le rôle de l'équipe : Marina Pallard Dupuis, Richard Luc et Anne Chevrier, agents intervenant dans le cadre de l'astreinte week-end et jours fériés. Leur rôle est de faire de la médiation entre les Gens du Voyage, les mairies, le service SCL, les riverains, les commerces et les forces de l'ordre (police municipale et nationale, la gendarmerie) et la préfecture.

Le but est d'intervenir « rapidement » sur place et de faire un premier état des lieux : nombre de caravanes, les branchements, la durée de séjour, le motif du stationnement. Le lieu du stationnement détermine la suite de la médiation : si c'est un terrain privé, notre intervention est limitée par les moyens disponibles par l'agglomération pour procéder à l'évacuation ; si c'est un terrain public, un travail de médiation avec les collectivités et la police ou la gendarmerie se met en place. L'objectif premier étant d'amener les familles à s'installer sur les aires d'accueil lorsque cela est possible.

Bilan de l'année :

Lors de la première prise de contact, il est important d'échanger avec la famille afin de bien cerner le motif de stationnement. En effet, nous faisons la différence entre une famille, un petit groupe qui est de passage, c'est-à-dire qui fait une pause de quelques jours dans le cadre de son itinérance (liberté d'aller et venir pour une durée légale de 48h) et un groupe qui se pose pour une durée indéfinie et qui refuse d'intégrer une aire d'accueil (si places disponibles).

Grand Poitiers respectant les obligations du schéma départemental (depuis juillet 2014), notre posture de médiation est, après avoir recueilli le motif du stationnement, d'expliquer aux familles que Grand Poitiers ne tolère pas les stationnements illicites (une tolérance existe concernant les raisons médicales). Par conséquent, un dépôt de plainte systématique aura lieu, suivi d'une mise en demeure d'expulsion. En cas de non départ des familles dans le délai imparti, la préfecture

peut rédiger un arrêté d'évacuation par les forces de l'ordre (3 en 2015). Dans cette nouvelle configuration, il nous faut travailler de façon complémentaire avec la police municipale. Cet axe n'a pas été abordé en 2015.

Très bon partenariat cette année encore avec les élus de Fontaine le Comte et Mignaloux-Beauvoir, ainsi qu'avec les services de police. Le travail quotidien avec le service SCL du Grand Poitiers est important et indispensable.

Le travail mis en œuvre en début d'année avec la commune de Chasseneuil du Poitou a permis de mettre en place un partenariat qui manquait et qui s'est avéré important.

Lors des médiations que nous avons menées, peu de familles (7 stationnements) ont accepté de rentrer sur une aire d'accueil. Pour les autres, les raisons avancées sont souvent une pause dans le trajet, refus d'intégrer une aire d'accueil, RDV médicaux. Néanmoins, il est important de noter qu'un grand nombre de personnes refuse quand nous leur proposons d'intégrer l'aire d'accueil des Grimaudières (celle où nous avons souvent le plus de place à proposer). Le motif du refus est toujours le même : aire d'accueil n'offrant pas des conditions d'accueil descentes (emplacement et bloc individuel). Nous pouvons imaginer que si cette aire d'accueil était sur le même modèle que Fontaine le Comte et Beaulieu, nous aurions eu la possibilité d'y intégrer un nombre bien plus important de famille.

Stationnement illicite dans le cadre des astreintes :

Lors des astreintes menées tout au long de l'année (vendredi soir, samedi après-midi, dimanche et jour férié toute la journée), nous sommes intervenues à 8 reprises afin de mener des médiations. 2 médiations ont eu un résultat positif à savoir 1 intégration sur le terrain de grand passage et 1 intégration sur l'aire d'accueil de Beaulieu suite à un décès (autorisation exceptionnelle de dépasser notre capacité d'accueil). A noter que 2 groupes auraient pu intégrer l'aire d'accueil des Grimaudières si celle-ci offrait des conditions sanitaires descente (cf. paragraphe ci-dessus).

Difficultés rencontrées :

✘ *Manque de cohérence entre le discours et la réalité :*
Il nous est demandé de faire part aux voyageurs de la tolérance 0 par le Grand Poitiers, chose que nous faisons. Malheureusement, nous avons été confrontés à des situations où le dépôt de plainte était réalisé trop longtemps après le passage de l'équipe. Il en est de même lorsqu'une mise en demeure de quitter les lieux dans les 48h n'est pas suivi d'acte. Cela a pour conséquence de discréditer complètement la parole de l'ADAPGV 86 et de mettre en difficulté l'équipe.

Pour éviter ce type d'écueil, il est important de bien définir quelle complémentarité avec le service prévention et tranquillité publique (police municipale, dépôt de plainte...)

✘ *Degrés d'information et de connaissance trop disparate entre les différents interlocuteurs :*

Il nous semble important et indispensable de mettre en place une réunion permettant de regrouper tous les intervenants et interlocuteurs potentiels sur le territoire du Grand Poitiers, permettant d'avoir une vision et une procédure commune en cas de stationnement illicite (élus, cadres d'astreintes, services compétents des communes, police, gendarmerie, préfecture...).

Orientations 2016

- ✱ Réflexion à mener afin d'aboutir à un protocole « médiation » entre l'ADAPGV, le Grand Poitiers, la police nationale et municipale, la gendarmerie, les mairies, la préfecture. Ce protocole définissant le cadre d'intervention et la procédure, créant des documents communs, améliorant la communication... Demande déjà faite pour 2014, 2015.

POLE INSERTION SOCIALE ET SOCIO-PROFESSIONNELLE

Notre action auprès des Gens du Voyage est quotidienne. Elle demande flexibilité, disponibilité et adaptabilité.

✘ Accompagnement social global :

- ⊙ Rencontre avec les familles sur rendez-vous au CSC ou sur les lieux de vie : logements Rue de la Blaiserie, aires d'accueil.
- ⊙ Accompagnement autour de l'accès et du maintien des droits, la santé, la prévention et la protection de l'enfance, le budget, l'insertion.
- ⊙ Travail en réseau et en partenariat.

✘ Développer notre offre d'insertion professionnelle :

- ⊙ Information du public par la diffusion d'offres d'emplois, actions proposées sur le territoire (ex : forum emploi à Poitiers)
- ⊙ Poursuite du travail engagé auprès des travailleurs indépendants et des autos entrepreneurs au regard des modifications législatives de 2015
- ⊙ Colloque thématique le 04 juin 2015 sur l'activité économique et l'insertion professionnelle des Gens du Voyage

✘ S'informer sur les modalités de contrôle CAF pour un meilleur accompagnement du public :

- ⊙ Organisation d'une rencontre avec la CAF pour améliorer le travail, en lien avec les contrôleurs, le service recouvrement mais aussi le service RSA du Conseil départemental

Orientations 2016

- Informer la CAF sur le mode de vie et les problématiques des Gens du Voyage

✘ Accompagnement des démarches par internet :

Ce travail est réalisé en étroite collaboration entre l'assistante sociale et les agents d'accueil (permanence « aide aux démarches »).

- Accompagner la réalisation des démarches « dématérialisées » en informant le public des modifications et en proposant des temps de travail avec eux pour les réaliser
- Accompagner les travailleurs indépendants et les autos entrepreneurs le souhaitant dans la création d'un « Espace emploi » sur le site « impôts.gouv.fr »

✘ Accompagnement des familles stationnant sur les aires d'accueil :

Une permanence sociale est mise en place chaque semaine en alternance sur les aires d'accueil de Beaulieu, Fontaine le Comte et les Grimaudières.

L'intervention sociale sur les aires d'accueil de Dompnicarde et CHU est assurée en fonction des demandes des familles y stationnant.

L'objectif est également **d'informer les familles et les orienter sur les dispositifs existants** sur la commune de stationnement (épicerie solidaire, réseau médical...).

A noter :

Parmi les familles rencontrées sur les aires d'accueil, 15 venaient d'autres départements. Un lien avec le référent social habituel de la famille est mis en place lorsque celui-ci est connu, permettant ainsi d'assurer une continuité dans l'accompagnement proposé.

Les familles disposant d'une adresse dans un autre département ne peuvent pas bénéficier de l'ensemble des dispositifs d'action sociale (ex : accès au FSL pour le paiement des fluides et absences d'alternatives pour les aires d'accueil).

◆ Commentaires

L'accompagnement social dans le cadre de la Référence unique du RSA s'évalue aujourd'hui par les services du Conseil Départemental avec le nombre de sorties positives. Elles ne sont pas assez importantes au sein de l'ADAPGV 86 pour valoriser le travail des Assistantes de Service Sociale. Aujourd'hui, les fonctions de l'ASS s'orientent plus vers de la polyvalence de secteur (accueille tous publics Gens du Voyage sur le territoire de Grand Poitiers) plutôt que référent unique des bénéficiaires du RSA ayant une élection de domicile au CSC. Ce travail n'est pas ou peu pris en compte et ne met pas en valeur le travail effectué en rapport avec les indicateurs d'évaluation.

- Rencontrer les partenaires dans le domaine de l'insertion professionnelle, pour mieux se connaître et se faire connaître, améliorer l'information et l'orientation du public vers leurs structures.
- Poursuivre le travail engagé et assurer une veille sociale concernant la « dématérialisation » des démarches administratives, accompagner notre public par la mise en place d'outils adaptés. Travail à mener avec l'agent d'accueil.
- Développer l'accompagnement autour de l'insertion professionnelle avec en préalable un diagnostic permettant le repérage des personnes.

POLE HABITAT

◆ Commentaires :

En 2015, le pôle habitat du Centre Social de la Communauté d'Agglomération de Grand Poitiers, composé de 2 conseillères habitat, a rencontré **43 familles**.

Les interventions proposées sont diverses, tant dans leur nature que leur durée. Certaines demandes peuvent être accompagnées rapidement, d'autres quant à elles peuvent nécessiter plusieurs mois voire années selon les projets.

Développement de l'habitat en faveur des Gens du Voyage

✘ Projet avec Vienne Habitat

En 2012, l'ADAPGV a contractualisé un partenariat avec le SIREs 86 et VIENNE HABITAT pour mener un projet d'habitat adapté avec un groupe familial qui se compose de 4 ménages.

Suite à de nombreux bouleversements en 2013/2014, l'année 2015 avait pour objectif d'éclaircir la faisabilité, ou non, du projet à Mignaloux-Beauvoir.

Cet objectif est atteint puisque d'importantes avancées ont eu lieu, notamment en termes de démarches administratives. Vienne Habitat a pu obtenir des devis et ainsi finaliser le budget intégral du projet.

L'ANAH et Grand Poitiers ont validé leur participation financière. Les autres partenaires devraient le faire prochainement. Nous avons également réussi à mobiliser la Fondation Abbé Pierre qui soutiendra aussi financièrement le projet.

Vienne Habitat a signé l'acte de vente avec la SARHIm en Décembre et les travaux de rénovation se réaliseront en 2016.

Objectif 2016 : Travailler avec les familles autour de l'accès dans le logement, notamment sur le plan budgétaire.

✘ Recensement et acquisition d'habitat adapté/conseil en matière d'urbanisme :

L'équipe du CSC a recensé des situations de résidentialisation sur les aires d'accueil. Nous sommes également fréquemment interpellés par des familles ayant des projets d'acquisition ou de régularisation de terrains familiaux, notamment route de Parthenay. Il nous est difficile d'apporter des réponses aux familles qui nous sollicitent sur des questions de sédentarisation, du fait du manque de solution à ce jour (pas assez de terrains familiaux, non réponses des bailleurs...).

La réflexion débutée avec Grand Poitiers quant à la recherche de foncier, pouvant correspondre aux attentes d'un terrain familial, ne s'est pas poursuivie en 2015. Remobiliser les partenaires sur cet item sera un des objectifs 2016.

De même que de poursuivre le projet de 2 logements adaptés sur la commune de Saint Benoit. En effet, une seule rencontre avec la municipalité a eu lieu en 2015. Depuis, des interrogations subsistent quant à la volonté municipale de réaliser ce projet. Sentiment renforcé suite à un amalgame autour d'une famille Rom.

Orientations 2016

- ✿ Participer au groupe de réflexion sur les logements adaptés et terrains familiaux ;
- ✿ Réaliser un diagnostic sur les demandes des familles en matière d'habitat en effectuant une permanence sur les Aires d'Accueil ;
- ✿ Contribuer à l'élaboration du futur terrain familial de Dompnicarde.

Gestion Locative Adaptée

◆ Réalisations :

✘ Sémaphore

Jusqu'en Mai 2015, l'accompagnement proposé à la locataire fut en continuité avec 2014, et s'est principalement axé autour de démarches administratives et budgétaires.

En Mai 2015, la locataire du Sémaphore depuis 1996, est décédée. Un contrat de location d'une durée d'un an est établi avec un nouveau locataire depuis Juillet dernier 2015.

L'accompagnement de ce nouveau locataire s'est axé autour des démarches administratives concernant son entrée dans le logement.

✘ Logements Rue de la Blaiserie

Dans la poursuite de 2014, la rotation au sein des logements s'est poursuivie. Une famille a déménagé et est retournée vivre sur le terrain familial où elle vivait auparavant. Cette famille recherchait depuis plusieurs années un nouveau logement dans le parc social, mais n'a pas eu de propositions adaptées. De plus, ils ont eu un enfant cette année, le logement de la Blaiserie est

devenu trop petit. C'est pourquoi, après 4 ans de présence dans le logement, ils sont repartis.

Le logement a rapidement été reloué à une famille qui vivait jusqu'alors sur les Aires d'Accueil du département. Un temps d'adaptation a été nécessaire afin que la famille s'approprie complètement le logement. Un accompagnement social lié au logement a donc été mis en place en supplément. Durant cet accompagnement, ont été travaillés plusieurs axes : la gestion du budget avec le paiement des factures, la gestion du logement et des énergies. Cet accompagnement est arrivé à terme et la famille s'est appropriée complètement le logement, en remettant une de leurs deux caravanes.

Depuis de nombreux mois, un logement était vacant suite à un évènement tragique. Il est désormais loué par la fille d'une ancienne locataire, qui le connaissait donc. Un accompagnement social lié au logement a également été mis en place pour l'emménagement de cette famille. Ont été travaillé : la gestion budgétaire et différentes démarches administratives. Les économies d'énergies ont également été abordées. La famille s'est bien appropriée le logement, mais un accompagnement reste nécessaire pour la gestion budgétaire et la gestion des énergies.

✘ Rue des Groges à Saint Benoit :

Dans le cadre du partenariat avec la Fédération des Centres Sociaux Culturels pour l'accompagnement des familles d'origine Roumaine sortant de squat, nous avons pris à notre charge la gestion d'un logement en sous location attribué par la SIPEA depuis mai 2014. Ce logement s'est vite avéré inadapté à la composition de la famille, ce qui a eu comme conséquence une dégradation rapide du logement. En effet, ce dernier était déjà dégradé lors de l'emménagement et cela n'a cessé d'empirer. Le bailleur, la mairie et l'Agence Régionale pour la Santé ont été informés.

Cela a engendré la réalisation de quelques travaux mais n'a pas résorbé notamment la présence continuelle d'eau usée devant la maison.

De plus, les relations avec le voisinage se sont vite dégradées et une médiation a été mise en place auprès des voisins afin de faciliter la cohabitation.

Le relogement de cette famille s'avérant prioritaire du fait de l'état du logement et des relations avec le voisinage. Sa demande de logement social a été étudiée en Réservation Préfectorale.

Finalement, une solution de relogement a été proposée par un bailleur social, un logement qui correspond en tout point à la famille. L'accompagnement actuel est donc axé sur le relogement de Madame, la remise en état du logement et les diverses démarches administratives.

Orientations 2016

- ✿ Approfondir le diagnostic territorial des demandes d'habitat
- ✿ Développer les offres d'habitat adapté en lien avec le Schéma Départemental pour l'Accueil, l'Habitat et d'Insertion des Gens du Voyage
- ✿ Relancer la démarche prospective de foncier avec les services de l'agglomération
- ✿ Poursuivre le projet avec Vienne Habitat

Accompagnement Social Lié au Logement et Accompagnement Vers et Dans le Logement

◆ Réalisations :

✗ Mesures ASLL :

✿ **3 mesures ASLL diagnostic** ont été réalisées auprès d'une personne seule et deux familles afin de mieux saisir leur demande et leurs besoins réels. L'une d'elle s'est poursuivie en mesure ASLL accès car cette famille était contrainte de quitter l'Aire d'Accueil et devait parvenir à une solution de relogement.

✿ **4 mesures ASLL accès** ont été mises en place. Pour l'une d'elle, qui était dans un logement qui ne lui convenait plus, du fait de la composition familiale qui avait changé, un dossier de demande de réservation préfectorale a été réalisé car le type de logement (T2) reste très rare dans les parcs locatifs des différents bailleurs. La seconde mesure concernait une femme seule avec ses enfants, qui voulait déménager du fait de la localisation et le coût énergétique trop élevé du logement. Cette mesure a été renouvelée car aucune solution en termes de relogement ne lui a été apportée jusqu'alors. Un important travail autour des économies d'énergie, la gestion de ces factures a été mis en place avec cette personne, qui adhère bien à la mesure. La troisième mesure, une femme seule, se voyait dans l'obligation de quitter son logement du fait de la mise en vente de son logement par le propriétaire. Aucune solution ne lui a été proposée par les bailleurs sociaux à ce jour. Un accompagnement autour du budget a été mis en place tout au long de la mesure.

✿ **1 mesure** concernait un homme seul en recherche de logement qui était hébergé par sa famille. Monsieur souhaitait trouver un logement sur Poitiers afin de faciliter ses recherches d'emploi. Au terme de la mesure, Monsieur a trouvé un logement dans le parc privé et un emploi.

✗ Mesures AVDL :

En 2015, les crédits alloués au dispositif d'Accompagnement Vers et Dans le Logement ont été gelés. Cependant, dans la poursuite de l'année 2014, deux familles au CSC Grand Poitiers, ont continué d'être accompagnées. Il s'agit de l'accompagnement proposé à la famille Rom à St Benoît, en complémentarité avec

l'accompagnement social exercé par la Fédération des CSC et à celle accompagnée dans le projet avec Vienne Habitat.

L'intérêt de ce dispositif est de pouvoir accompagner dans la durée des familles dont les problématiques et/ou projets sont complexes et nécessitent un temps relativement long.

De nouveaux crédits ont été débloqués en fin d'année, permettant de remettre en place ces accompagnements au niveau départemental. Un report de fonds alloué en novembre 2015 est prévu pour poursuivre l'action en 2016.

✗ Accompagnement Ponctuel :

Pour ce qui est des 20 autres ménages ayant sollicité notre aide, diverses demandes en sont ressorties et l'accompagnement possible retravaillé. Nous avons été sollicités pour de multiples demandes :

- ✿ Accompagnement dans le cadre des impôts fonciers (régularisation des résidences principales pour l'élaboration des taxes foncières),
- ✿ Demandes d'acquisition de terrains familiaux, avec recherche de financement,
- ✿ Une autre demande qui a augmentée est celle de la régularisation des terrains familiaux, notamment de la route de Parthenay.

Nous avons également été sollicités plus ponctuellement par d'autres familles pour les accompagner face à certaines difficultés de gestion administrative ou liées à une absence de réponses des bailleurs. Cependant, elles n'ont pas souhaité bénéficier d'un suivi permanent par la suite au travers d'une mesure ASLL.

✗ Evaluation :

Il apparaît une différence notable entre le nombre de demandes de logements (10 demandes) et le nombre de mesures ASLL (7 mesures), ou AVDL (2 mesures) réalisées, cela s'explique par différentes causes :

- ✿ **Il y a un manque évident de logements sociaux et notamment de pavillons.**
- ✿ **Le parc privé s'avère, lui, trop cher.**
- ✿ **Les dépenses engendrées par un logement peuvent être facteur d'angoisse.**
- ✿ **Des terrains de la route de Parthenay :** depuis les premières installations, une tolérance a favorisé l'installation des caravanes, la construction de bâti et l'accès à certains réseaux d'énergie. De ce fait, 3 familles nous ont interpellés face à des difficultés liées à leur terrain familial, notamment pour l'obligation de régulation d'impôt. De plus, certains de ces terrains n'autorisent pas la construction d'un bâti et d'autres ne sont pas repérés clairement par les services d'accès au droit commun

notamment l'adresse postale. Cependant, le PLU (Plan local d'urbanisme) du Grand Poitiers est en projet de modification et pourra peut-être nous apporter des solutions courant 2016.

Orientations 2016

- ✿ Poursuivre l'accompagnement des ménages dans la définition de leur projet d'habitat
- ✿ Favoriser la régularisation de leurs terrains familiaux, en lien avec la révision du PLU
- ✿ Accompagner dans la recherche de logement
- ✿ Accompagner dans les démarches administratives et budgétaires et faire le relai vers les services compétents
- ✿ Travailler sur le projet de terrain familial de Domptiacarde
- ✿ Poursuivre la médiation avec les bailleurs
- ✿ Développer le partenariat avec les bailleurs, les services sociaux et les collectivités
- ✿ Aider à l'intégration dans les logements et sur le quartier

POLE EDUCATIF ET CULTUREL

◆ Réalisations :

✗ Scolarisation :

L'année 2015 ne fut pas simple concernant le CLAS. En effet, un seul animateur n'a pas suffi à satisfaire toutes les demandes des voyageurs et des partenaires : il ne fut pas possible avec un seul animateur à temps partiel de mettre en œuvre le dispositif CLAS sur toutes les aires d'accueil, d'autant plus que l'accompagnement des familles vers l'école et le droit commun nécessite beaucoup plus de temps qu'avec un individu lambda.

L'accompagnement vers l'école des familles stationnant sur les aires d'accueil se poursuit. La collaboration avec l'Education Nationale, les établissements scolaires et le collège France Bloch Sérazin permet de mettre en place une scolarisation adaptée aux familles.

L'école représente une grande appréhension chez les Gens du Voyage. La médiatrice et l'animatrice travaillent avec les familles afin de dédramatiser l'école, de les rassurer et de les accompagner vers et dans l'école.

Elles sont en lien constant concernant la scolarité des enfants, le déroulement du CLAS. La médiatrice est également au centre des relations entre les écoles, les familles et l'association.

Le travail de l'animatrice et de la médiatrice auprès des familles est complémentaire car il vise à améliorer leur organisation quotidienne autour de l'institution scolaire, ainsi qu'à favoriser leur investissement dans la scolarité de leurs enfants malgré des difficultés à lire et à écrire.

L'animatrice et/ou la médiatrice peut accompagner en cas de besoin les familles lors des démarches aux inscriptions, et lors des rendez-vous avec le personnel

des établissements.

✿ Sur l'Aire d'Accueil de Beaulieu :

Durant cette année, **11 enfants** ont été scolarisés à l'école élémentaire Georges Brassens (Beaulieu) et **4 enfants** ont été scolarisés à l'école élémentaire Les Groseilliers (Chasseneuil).

Le collège France Bloch Sérazin a quant à lui accueilli **12 jeunes** dans sa classe d'accueil Gens du Voyage. L'établissement met à disposition 2 enseignants pour 2 matinées de classe par semaine.

La majorité des enfants en âge d'être scolarisés présents sur l'aire d'accueil durant l'année a été inscrite dans un établissement scolaire et accompagné dans le cadre du CLAS.

Le partenariat avec l'AFEV s'est poursuivi, ayant pour objectif d'accompagner les enfants et les parents dans la scolarisation. Le CLAS a lieu du lundi au jeudi, après l'école pour les primaires (soit de 16h00 à 17h30) et deux fois par semaine pour les collégiens (les mardis de 10h à 12h et les jeudis de 14h à 16h). Le CLAS est animé par un animateur de l'équipe de l'ADAPGV 86 accompagné d'une volontaire en service civique de l'AFEV et ponctuellement d'une bénévole de notre association.

Le CLAS a permis d'associer l'éducatif et le ludique, en ayant toujours à l'esprit la notion de plaisir, une attention particulière est portée à l'apprentissage des règles de vie en collectivité ainsi qu'aux règles d'hygiène de base (se laver les mains avant de manger par exemple).

Des temps sont consacrés aux parents afin d'échanger sur leurs peurs et leurs craintes vis à vis de l'institution scolaire, sur la relation et la confiance qu'ils peuvent avoir avec l'équipe enseignante, tout en continuant de travailler sur l'importance de l'école.

Le travail de complémentarité avec les équipes enseignantes des établissements scolaires a permis de diminuer l'absentéisme scolaire et de constater une amélioration dans l'acquisition des savoirs de base.

✿ Sur l'Aire d'Accueil de Fontaine le Comte :

Les enfants des familles stationnant sur l'aire d'accueil des Barberies sont orientés vers les écoles de Fontaine le Comte ou de Ligugé en fonction des effectifs des établissements.

Cette année, **7 enfants** ont été orientés à Jacques Prévert (Fontaine le Comte) et **3 enfants** à Clément Péruchon (Ligugé).

1 enfant était également scolarisé à l'école de Jaunay-Clan afin de ne pas faire de rupture dans sa scolarité.

Seul le collège France Bloch Sérazin propose une classe «Gens du Voyage» (classe accessible aux jeunes d'âge collège et n'ayant pas le niveau requis), et compte tenu de l'éloignement géographique de l'aire d'accueil, il est compliqué pour les familles stationnant sur Fontaine le

Compte de scolariser les jeunes au collège.
Les premiers contacts avec les établissements scolaires ont été pris, et le travail avec les équipes enseignantes ne demande qu'à être développé.

❖ **Sur l'Aire d'Accueil de Domptcarde :**

Deux familles ont scolarisés leurs enfants à l'école du Breuil Mingot. **4 enfants** ont été inscrits à l'école primaire et **2 enfants** à l'école maternelle. Une famille a scolarisé sa fille à l'école Pablo Neruda.

Un accompagnement à la scolarité a été demandé par les familles mais n'a pas été mis en place par manque de moyen, les familles ayant quitté l'aire d'accueil au moment de l'embauche (décembre) de l'animateur.

❖ **Sur l'Aire d'Accueil des Grimaudières :**

Peu de familles ont stationné sur cette aire d'accueil. Ces familles étaient généralement en séjours courts, ce qui ne laissait pas assez de temps pour une éventuelle inscription à l'école. La famille qui a séjourné sur une longue période a rencontré de grosses difficultés sociales et l'accompagnement vers l'école fut un échec.

❖ **Sur l'Aire d'Accueil du CHU :**

2 familles ont scolarisé leurs enfants à l'école de Saint Exupéry, ce qui représente **4 enfants**.

❖ **Sur le terrain de Grand Passage :**

La présence d'Estelle LEFEBVRE nous a permis d'établir un bilan positif, à savoir scolarisation de la quasi-totalité des enfants, une baisse non négligeable de l'absentéisme scolaire, une progression des enfants dans l'acquisition des apprentissages et une intégration des enfants dans la vie de quartier.

Mais ce bilan positif n'est valable que sur l'aire d'accueil de Beaulieu ! Les résidents de l'aire de Fontaine le Comte n'ont pas eu la même attention et de fait, les résultats ne sont si satisfaisants : non scolarisation, adolescents à la scolarité par correspondance en isolement social, parents en difficulté avec les démarches liées à la scolarisation des enfants... sont les premiers constats que nous faisons sur cette aire d'accueil. Il est indispensable pour mener à bien cette mission qui nous est confiée d'embaucher une seconde personne, Amaury TURPIN. Après le refus à la demande d'augmentation de notre subvention de fonctionnement annuelle, l'ADAPGV 86 a fait le choix financier d'embaucher un second animateur en contrat d'avenir en Décembre. Ainsi, les 2 animateurs sont à temps partiel et en contrat à durée déterminée. La pérennité de cette action n'est pas assurée malgré les résultats positifs qu'elle porte auprès des familles et des partenaires.

❖ **Assurer une veille en ce qui concerne la protection de l'enfance :** cette mission concerne

principalement Lucille COURIVAUD, même si cette veille se veut transversale.

❖ **Accompagner les parents dans leur rôle éducatif :** le soutien à la parentalité n'est déjà pas facile à mettre en place dans la mesure où sont abordés des sujets qui font partis de l'intime, qui peuvent déstabiliser ou renvoyer à sa propre histoire. Avec les Gens du Voyage, c'est encore plus compliqué car nous nous confrontons à leur culture très prégnante, dans laquelle on ne laisse pas « entrer » dans l'intimité, on ne se livre pas. Mais c'est aussi une culture où l'enfant est roi. Cet accompagnement s'est décliné comme suit :

❖ *Sur les aires d'accueil* par la présence régulière de la médiatrice sociale en direction des familles stationnant sur les Aires d'accueil. Sa présence très régulière permet d'échanger avec les familles, leur permettant de prendre conscience de certains de leurs « comportements » et de leur donner les moyens de les modifier.

❖ *L'atelier papotage* mis en place cette année est un bon support à cet accompagnement. Il a regroupé **6 femmes** et a permis d'aborder des sujets tels que l'école, comment faire confiance, comment mettre des limites aux enfants. La demande des mamans pour 2016 est de travailler sur la valorisation de soi, les repas, la couture, l'hygiène...

❖ *Accompagnement individuel :* mis en place à la demande des parents face aux difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants dans leur quotidien (autorité, scolarisation...). Il permet aux parents d'être écoutés et soutenus face aux difficultés qu'ils rencontrent, leur permettant de trouver des solutions, de prendre confiance dans leur rôle de parents mais aussi face aux institutions, associations qui les entourent. Cette action a concerné **8 familles** cette année.

❖ **Activités manuelles et éducatives :**

Les mercredis après-midi et lors des vacances scolaires, l'ADAPGV 86 organise des activités telles que : des sorties à la médiathèque, à la ludothèque, au bowling, des séances de lecture contée, de jeux de société, de jeux extérieurs...

Les activités sont organisées sur les lieux de vie, sur des équipements, structures du Grand Poitiers mais également au sein du Centre Social.

L'objectif étant d'y intégrer le plus souvent possible les parents, en particulier lors des sorties, pour pouvoir par la suite amener les familles vers une autonomie totale (droit commun).

Ces activités permettent aux enfants d'apprendre autrement, d'ouvrir leur esprit et de stimuler leur imaginaire.

• **13 animations** (jeux de société, peinture, dessins, fabrications diverses, ateliers cuisine,...), ont été organisées sur les différentes aires d'accueil auprès de **40 jeunes et enfants**. Nous avons parfois des parents qui se joignent aux activités mais cela reste encore trop peu.

• **14 sorties** ont permis à plus de **40 enfants et jeunes** de découvrir la médiathèque, et la ludothèque, ainsi que de se divertir à la patinoire, au bowling, ou bien encore au lac de Saint Cyr. Nous avons également organisé une sortie au cirque avec 4 enfants et **2 papas pour accompagner**.

Grace à la programmation « **Les petits devant, les grands derrière** », **4 enfants** ont pu apprécier des films diffusés au TAP.

• **16 enfants et 4 parents** ont participé aux animations de **l'AFEV en fête le 15 avril 2015**. Cette journée fut une réussite, car les parents comme les enfants se sont amusés.

✗ **La toupie Volante** : Bénédicte ROUSSEAU a animé **3 ateliers** autour des jeux. Cette ludothèque itinérante a réuni **11 enfants** leur permettant de découvrir de nombreux jeux.

✗ **La Lecture contée** : Action menée en partenariat avec Tanguy LE BOLOC'H de l'association le PLAC'ART - **15 séances** ont eu lieu d'avril à décembre sur les différents lieux de vie : aires d'accueil, logements de la Blaiserie, terrain familial ainsi que sur le Terrain de Grands Passages. Ces séances ont rassemblé plus de **45 enfants** différents autour des livres.

✗ **3 échanges ont eu lieu avec un groupe d'enfants du Centre d'Animation de Beaulieu** : **8 enfants** de l'aire d'accueil se sont ainsi déplacés pour participer aux activités préparant la décoration de la fête de quartier. Un autre atelier a été également organisé avec Bénédicte ROUSSEAU de la Toupie Volante, au Centre d'Animation. Le but de ces échanges étant d'intégrer les enfants aux activités du quartier.

✗ **« Sexplorateur »** : cette année nous avons souhaité intégrer « Le rallye santé » organisé en partenariat avec le CCAS de Poitiers. Nous n'avons malheureusement pas pu être présents car les familles se sont rétractées le jour J.

✗ Temps conviviaux et festifs :

• **Temps festif sur le Terrain de Grand Passage avec le groupe ROMANO SWING** organisé le vendredi 11 septembre en partenariat avec France Liberté voyage. Retours très positifs tant des voyageurs que des

sédentaires, Cette soirée a regroupé environ **200 personnes**.

• **Fête de quartier de Beaulieu** : 1^{ère} participation avec la tenue d'un stand sur l'aire d'accueil de Beaulieu

✗ Sorties familles :

• Family park : elle s'est déroulée au mois d'avril, les autres sorties ont dû être annulées (pas d'intérêt pour les familles et Disneyland suite aux attentats du mois de novembre). Différents salariés ont accompagné les familles ;

• Parc du Futuroscope : sortie réalisée avec **37 personnes soit 8 familles**

✗ Départ en vacances autonomes :

Dispositif mis en place par la Fédération des centres sociaux en partenariat avec ANCV. Il permet aux familles de préparer un départ en vacances en étant accompagnées sur l'organisation des vacances (réservations location, recherche activité, organisation du quotidien...), la gestion du budget et la mise en place d'une épargne. Une aide financière est accordée sous forme de chèque vacances.

En 2015, cela a permis à **4 familles** de partir en vacances dans différents lieux, pour une aide globale de 4.710 €. Les séjours se sont déroulés dans de bonnes conditions, les familles étaient hébergées en bungalow dans des campings et en ont profité pour pratiquer des activités en familles.

Orientations 2016

- Maintenir le partenariat avec l'Education nationale,
- Réflexion sur la mise en place d'un projet avec le CASNAV, le collège France Bloch et l'école élémentaire Georges Brassens, visant à améliorer l'accueil et l'intégration des enfants inscrits au collège,
- Développer les accompagnements à la scolarité sur l'ensemble des aires d'accueil,
- Poursuivre les accompagnements à la scolarité en partenariat avec l'AFEV,
- Poursuivre le travail partenarial avec les différents acteurs éducatifs : parents, équipe de prévention, centres sociaux, établissements scolaires, collectivités territoriales...
- Développer les actions permettant d'aider les familles dans leur quotidien et ce quel que soit leur lieu de vie : économie d'énergie, gestion des ordures ménagères et tri sélectif,
- Développer les actions éducatives en direction des enfants quel que soit le lieu de vie : loisirs, activités manuelles, sensibilisation à l'environnement et au respect de leur lieu de vie...

- ✿ Amener les enfants et leurs familles à fréquenter les structures de droit commun comme les maisons de quartier, centre d'animation, bibliothèque, cafés rencontres... en complémentarité avec la médiatrice sociale
- ✿ Augmenter la fréquentation du centre social en y apportant une autre approche, en en faisant un lieu plus vivant qu'administratif (café papotage, lecture contée, ateliers divers...),
- ✿ Poursuivre le travail engagé avec le CCAS de Poitiers sur la sexualité en réfléchissant à la mise en place d'un projet santé sur les aires d'accueil,
- ✿ Mettre en place des sorties familles en impliquant celles-ci dans la programmation,
- ✿ Renforcer les actions de soutien à la fonction parentale : accompagnement individuel, atelier papotage...,
- ✿ Proposer des animations culturelles en direction de tous en y impliquant, quand cela s'avère possible, des Gens du Voyage.



CENTRE SOCIAL ET SOCIO-CULTUREL DU PAYS CHATELLERAUDAIS



Typologie des familles domiciliées au centre social et socio culturel de la CAPC

**Nombre de familles domiciliées : 398
Soit 550 adultes et 549 enfants**

Nous constatons une augmentation constante des domiciliations de 1997 à 2009 puis leur nombre a diminué de 2010 à 2012. Ce qui s'explique par des demandes nombreuses mais aussi des fermetures régulières liées à un travail débuté en 2009 pour que les familles soient domiciliées au plus près de leur lieu de vie.

Depuis 2013, nous avons à nouveau une hausse du nombre de familles domiciliées ; il s'agit pour une majeure partie d'entre eux d'enfants de familles domiciliées qui ouvrent leurs propres droits ou bien de foyers qui souhaitent se rapprocher de leurs familles ou encore de personnes qui avaient un logement mais qui reviennent à l'habitat caravane.

Nous recensons peu de nouvelles familles sans lien de parenté avec des familles déjà domiciliées au CSC. Par contre, des familles domiciliées au CSC depuis longtemps, qui ont changé de territoire de vie, restent très attachées au centre social et aux services qu'il peut rendre. Nous approchons du seuil des 400 foyers domiciliés et il est toujours aussi difficile d'élire domicile auprès d'un service répondant aux besoins des Gens du Voyage (réexpédition, aide à la lecture et aux démarches administratives...).

41 % des familles accompagnées ont 3 enfants ou plus (pour 9 % des familles qui habitent sur le territoire de la CAPC)

Il s'agit d'une population jeune : 50 % ont moins de 25 ans (28 % pour la population châtelleraudaise).

On voit cependant de plus en plus de personnes âgées : 24 ont plus de 65 ans contre 20 en 2014 et 16 en 2013.

90 % des familles domiciliées au centre social perçoivent les minimas sociaux :

- 359 personnes perçoivent le RSA Socle
- 39 le RSA Majoré
- 107 le RSA socle + activité
- 12 l'AAH
- 33 la retraite

A titre indicatif, parmi les personnes domiciliées auprès du CSC (soit 1.100 personnes au total adultes et enfants) :

- 10 % ont entre 0 et 3 ans (soit 113 enfants)
- 7 % ont entre 4 et 6 ans (soit 81 enfants)
- 14 % ont entre 7 et 11 ans (soit 154 enfants)
- 8 % ont entre 12 et 15 ans (soit 85 enfants)
- 11 % ont entre 16 et 25 ans (soit 117 enfants)

POLE COORDINATION

• Réalisations

Animation globale

- Participation au comité de pilotage et organisation d'un **séminaire national en février 2015 sur la plus-value d'un centre social spécifique**
- Participation aux réunions en **Préfecture et sous-préfecture** : 2 réunions
- Participation au **groupe de coordination interne ADAPGV** : 7 réunions
- **Dynamiser le réseau partenarial** : MDS, PMI, Equipe De Prévention Spécialisée, Maisons de quartier, MLNV, CCAS, CEFORD, Unis Cités...
- Participation aux différentes réunions pour la **mise en place de projets** : Quinzaine de lutte contre les discriminations, Je sport de chez moi...
- Mise en place « **d'après-midi café** » hebdomadaires au CSC
- Participation aux **CA et soirées avec les administrateurs de l'ADAPGV** : 6 rencontres

- **Animation des réunions d'équipe du CSC** au rythme de 1 tous les 15 jours
- **Référent de stage** d'un stagiaire Educateur Spécialisé 2^{ème} année et accueil de 2 autres stagiaires
- Fin des travaux **d'embellissement** et de **l'aménagement du centre social**
- **Communication** : alimentation du site internet avec les actions du CSC.

Santé : coordination des projets Santé du CSC

- Participation aux réunions de l'Atelier Santé Ville
- Participation aux réunions sur cette thématique à la Fédération des Centres Sociaux

Accompagnement social et insertion

- Accompagnement de personnes dans leurs démarches d'insertion professionnelle : chantier d'insertion, CV, lettres de motivation... : 15 personnes

Election de domicile et service postal

- Mise en place des règlements intérieurs
- Entretiens pour les demandes d'élection de domicile et en cas de non respect des règlements intérieurs – plus de 100 entretiens. Permanence hebdomadaire.
- Suivi des élections de domicile : ouverture, fermeture, mise à jour des fichiers...
- Participation à un groupe régional sur la domiciliation
- Lien avec les institutions : CAF, Conseil départemental, CPAM

Aires d'accueil

- Participation aux réunions ADAPGV/ACGV/CAPC : 7 réunions
- Participation aux réunions de dérogations
- Participation aux réunions de travail sur la révisions du règlement intérieur
- Participation aux points rencontres sur le TGP
-
- Médiation
- Participation aux réunions pour prévenir les situations conflictuelles (ex : mairie de Thuré)
- Accompagnement des personnes faisant des demandes ponctuelles en direction des collectivités (ex : ouverture TGP en dehors des périodes d'ouverture...)

• **Commentaires**

Le réseau et le travail partenarial sont des clés de réussite de notre projet social. Beaucoup de temps passé pour aller à la rencontre des partenaires pour faire

connaître le centre social et éviter que les Gens du Voyage soient oubliés.

Il est parfois compliqué d'accompagner les familles dans leur pouvoir d'agir et à se considérer comme de véritables habitants du territoire face à des institutions et des réglementations qui stigmatisent encore les gens du voyage.

L'application du nouveau règlement intérieur des aires d'accueil mis en place à compter de l'été 2015 a exclu des familles des aires d'accueil (notamment les plus précaires) et peut renforcer le sentiment d'incompréhension des familles qui sont sur les aires d'accueil depuis plusieurs années.

• **Orientations 2016**

- ❖ Poursuite et développement des rencontres avec les partenaires, organismes, institutions pour présenter le public, notre association et nos missions.
- ❖ Accompagner le travail sur l'autonomie des Gens du Voyage
- ❖ Accompagner le développement du pouvoir d'agir des Gens du Voyage
- ❖ Travail avec les collectivités pour la prise en compte de l'élargissement de la Communauté d'Agglomération à 51 communes.
- ❖ Présenter la démarche d'élaboration de projet social pour les aires d'accueil.

POLE ACCUEIL, SERVICE POSTAL ET ACCES AUX DROITS

- **Accompagnement dans l'accès aux droits et « médiations administratives** : aide dans les dossiers CMU et complémentaire santé. L'accès aux droits n'est pas toujours garanti et nos actions de médiation avec les différentes institutions sont fréquentes.
- **Accueil au quotidien** : Accueillir, distribuer le courrier, aider à la compréhension, effectuer une première évaluation sociale, orienter, accompagner les premières démarches administratives, renseigner... **Accompagner les travailleurs indépendants dans leurs démarches administratives** (en lien avec les Assistantes Sociales) : explication des changements de réglementation, déclaration trimestrielle...

• **Commentaires**

Ce secteur d'activité est primordial dans la vie du centre social. Il constitue souvent le 1^{er} outil de mise en relation entre les salariés du centre social et les familles Gens du Voyage. C'est aussi l'élément fondateur de la citoyenneté des personnes « *Disposer d'une adresse, c'est exister* ».

Il est valorisé dans cette convention avec la collectivité, mais son financement n'est pas assuré en totalité.

Nos règlements intérieurs ont été retravaillés et mis en application courant 2015.

Nous avons encore gagné en confidentialité dans l'accompagnement des personnes en réorganisant nos locaux. Nous pouvons également accueillir dans de meilleures conditions nos usagers lors d'activités au sein du CSC (café rencontre, expositions, réunions collectives).

Nous avons acquis un logiciel spécifique, pour l'accueil et le service postal, afin de gagner en efficacité.

• **Orientations 2016**

Poursuivre les différents travaux entamés, sur :

- ❖ Une meilleure organisation afin de ne pas se faire envahir par les demandes des usagers.
- ❖ Une meilleure reconnaissance de ce secteur d'activité, plate-forme incontournable de l'activité du centre social et outil indispensable de mise en relation avec les Gens du voyage et de leur accès aux droits.
- ❖ Le travail au développement de l'autonomie des personnes en lien avec les autres travailleurs sociaux de la structure.
- ❖ L'accompagnement administratif des travailleurs indépendants.

POLE CULTUREL

• **Réalisations :**

- 3 interventions à l'IRTS auprès des Educateurs Jeunes Enfants et Assistants de Travail Social
- Intervention auprès des DEJEPS du CPA de Lathus
- Participation à la Quinzaine de lutte contre les discriminations : animations enfants et soirée de clôture aux 400 Coups avec diffusion d'un film, expo BD, débats et buffets de clôture
- Participation à une conférence organisée par l'Université Familiale à la Maison Pour Tous
- Enregistrement d'une émission de radio « Styl FM » sur l'histoire des des Gens du voyage et de l'ADAPGV 86.
- Accompagnement d'une bénévole dans le recueil de récits de vie de voyageurs

• **Commentaires**

Pour vivre ensemble, il faut lever les craintes que nous avons les uns des autres. La formation, les actions culturelles permettent de favoriser le vivre ensemble, de valoriser les projets de voyageurs.

Ce secteur, souvent relayé après les urgences et le quotidien, a cependant été valorisé cette année, notamment grâce à notre partenariat avec les maisons de quartier sur la Quinzaine de lutte contre les

discriminations ou avec d'autres associations châtelleraudaises.

• **Orientations 2016**

- ❖ Soutenir davantage de projets d'habitants
- ❖ Valoriser les savoirs faire des Gens du Voyage : autour de la vannerie par exemple.
- ❖ Poursuivre nos interventions de sensibilisation
- ❖ Poursuivre notre implication dans la Quinzaine de lutte contre les discriminations en travaillant autour d'un projet fédérateur « Voyageusement vôtre »
- ❖ Amorcer un travail sur le « devoir de mémoire » avec comme point de départ l'exposition des Archives départementales et la semaine d'animation sur les camps d'internement dans le département de la Vienne.
- ❖ Poursuite du travail et de la valorisation autour des récits de vie.

POLE HABITAT

ACCOMPAGNEMENT LIE A L'HABITAT

• **Réalisations :**

Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

13 familles nous ont sollicité en 2015 pour les accompagner dans leur recherche de logement ou autres démarches liées à l'habitat. 4 ont bénéficié d'un ASLL :

- 1 famille qui vivait sur un terrain privé à Châtelleraut en zone agricole et qui devait le quitter suite à une décision du Tribunal. Accompagnement dans l'auto construction de sa maison sur Châtelleraut en lien étroit avec le service urbanisme de Châtelleraut et sur un logement provisoire sur Buxeuil dans l'attente de la réalisation des travaux.
- 1 famille qui vivait sur l'aire d'accueil et qui a pu enfin accéder à un logement correspondant à ses besoins (1 des membres de la famille étant handicapé). Logement qui a fait suite à de longs mois d'attente et à des passages en commission de Réservation Préfectorale et à des rendez-vous avec bailleurs et élus. Le dispositif d'Intermédiation locative a pris le relais pour ce relogement.
- 1 famille vivant sur un terrain à Naintré qui est situé en zone naturelle sans accès aux réseaux. 1 des membres étant gravement malade, la famille est en recherche de logement ; le dossier a été étudié en commission de Réservation Préfectorale et a intégré le dispositif MOUS mis en place par Audacia.
- 1 ménage accompagné dans le cadre d'un ASLL diagnostique dont l'objectif était de vérifier

l'adhésion de la famille à l'accompagnement proposé. Le ménage a repris la vie en caravane subitement suite à une pression du propriétaire du logement dans lequel ils étaient en location ; aucune des démarches n'ayant été faites dans les règles... les démarches à accomplir s'avérant longues et fastidieuses, le ménage a abandonné.

Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

- 1 seule famille accompagnée car le Fonds National AVDL a été gelé. Famille pour qui la mesure a démarré en 2014. L'objectif était de travailler sur la notion de relogement tout en cherchant une solution d'habitat adapté. Ménage qui vivait sur un terrain non relié aux réseaux et non régularisable sur Naintré. Cette famille a finalement été relogée à la fin de l'année 2015, via une sous location gérée par l'ADAPGV 86 dans le cadre de l'intermédiation locative, après plusieurs mois de passage en Commission de Réservation Préfectorale et de rencontres avec les élus de Naintré.

Terrains familiaux locatifs

- Sur l'agglomération du Pays Châtelleraudais, deux terrains familiaux sont loués, depuis 2007, par la CAPC à deux familles. Ponctuellement, l'ADAPGV 86 est sollicitée par la CAPC pour accompagner les familles locataires en raison principalement d'impayés de loyer.
- A Vouneuil sur Vienne, la famille a adhéré et l'accompagnement a été mis en place plusieurs années. Un travail de relais s'est effectué l'année passée vers les travailleurs sociaux de secteur. Nous avons vu le ménage une fois en 2015 afin de l'accompagner dans sa demande de renouvellement de convention.
- Concernant le terrain familial de Châtellerault, la famille n'adhère pas à l'accompagnement proposé et souhaite gérer seules ses difficultés de paiement.

• Commentaires :

Comme en 2014, la différence entre le nombre de demandes de logements et le nombre de mesures ASLL réalisées est importante, toujours pour les mêmes raisons :

- Il y a un manque évident de logements sociaux et notamment de pavillons pouvant répondre à ces demandes.
- Le parc privé s'avère, lui, trop cher compte tenu des ressources des ménages.
- La transition entre les deux façons d'habiter nécessite du temps. Alors, la durée des mesures ASLL s'avère trop courte pour mener à terme le projet de relogement.

De nombreuses demandes de logement continuent d'être faites à défaut et ne sont pas renouvelées par les familles qui clairement se démobilisent face aux délais d'attente et au peu de turn over dans les logements pavillonnaires sociaux existants.

• Perspectives 2016 :

- Poursuivre les mesures ASLL
- Reprendre le dispositif AVDL

INTERMEDIATION LOCATIVE

• Réalisations :

- 2 ménages ont pu être relogés via ce dispositif en 2015.
- Ces différentes sous locations ont été mises en place d'un commun accord entre les bailleurs sociaux, l'ADAPGV 86 et les familles.

• Commentaires :

Cet accompagnement de proximité est très important et sécurise les familles dont c'est la première accession au logement. Il est cependant important d'être vigilant à ce que ce dispositif ne devienne pas une prérogative au relogement des familles que nous accompagnons. En effet, la majorité des ménages que nous rencontrons sont en capacité d'accéder au logement sans être autant encadrés.

Ces expériences, en 2015, sont positives et encourageantes. L'InterMédiation Locative aura permis un déblocage de situations sans réponses depuis longtemps.

L'accès au logement est une étape très importante dans la vie des ménages, nous avons pu constater que les personnes relogées développent progressivement de nouveaux projets tels que la scolarisation des enfants ou la recherche d'un emploi.

• Perspectives 2016 :

Poursuite de l'action en fonction de l'enveloppe budgétaire allouée. En 2016, l'enveloppe départementale pour l'InterMédiation Locative correspond à l'accompagnement de 6 ménages sur l'ensemble du département. Cette enveloppe est actuellement déjà toute utilisée.

AMELIORATION DE L'HABITAT

• Réalisations :

Prêt caravane

Dans le cadre de l'amélioration de l'habitat, la CAF peut accorder 9 prêts par an de 3.800 € pour les familles du département qui souhaitent acheter une caravane.

Cette année, 9 familles nous ont sollicité, sur le territoire de la CAPC, 4 des demandes ont pu aboutir à l'octroi par

la CAF d'un prêt mais l'une des familles a finalement annulé.

Concernant les 5 autres familles, 2 demandes ont été refusées par la CAF et orientées vers d'autres dispositifs compte tenu des ressources. Deux ont été réalisées en fin d'année et seront étudiées en 2016. La dernière n'a, quant à elle, pas transmis les documents nécessaires au montage de son dossier.

Cette année, 10 personnes ont demandé un micro-crédit, aucun n'a abouti car il s'agit d'une démarche longue et qui nécessite de nombreux documents. Les ménages abandonnent en cours de réalisation car ils ne peuvent attendre trop longtemps pour acquérir une caravane en meilleur état. Ils se retournent alors vers des crédits à la consommation, ces derniers pouvant déséquilibrer leurs budgets.

Recensement et acquisition d'habitat adapté et conseil en matière d'urbanisme

- En 2015, nous avons rencontré 5 familles afin de répondre à leur question en lien avec l'urbanisme (raccordements aux réseaux d'eau et d'électricité, régularisation de leurs terrains situés en zone agricoles...).

- Un travail autour de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Châtellerauld a débuté cette année avec le service Urbanisme de la mairie de Châtellerauld. Une rencontre a eu lieu avec le service et nous avons participé à la réunion publique d'information. C'est un axe de travail qui sera développé sur les années 2016/2017. Il semble effectivement important que soient prises en compte les situations et demandes existantes sur la commune en terme d'habitat des Gens du Voyage dans cette révision.

- Durant l'année 2015, nous avons contribué à la réflexion de l'agglomération sur les projets d'habitat adapté en participant aux web conférence Réseau IDEAL. En fin d'année 2015, une réflexion autour de la notion de terrain familial sur la commune de Naintré a débuté. Ce sera également, sur le territoire de l'Agglomération, un axe important de travail pour 2016 avec notre participation au comité technique de ce projet.

- Nous sommes aussi amenés à accompagner des familles dans leurs recherches de terrains mais aussi dans les démarches juridiques liées à des acquisitions. Il se peut qu'elles pensent avoir acquis un terrain pour y vivre durablement alors que ce n'est pas le cas.

• **Commentaires :**

La thématique des terrains familiaux concentre toujours beaucoup de demandes. En 2015, 14 ménages ont pris des rendez-vous avec la conseillère habitat afin de motiver leur recherche de terrain familial principalement locatif. En effet, les ressources des familles rencontrées ne leur permettent pas d'accéder à

la propriété. Ces demandes ne peuvent actuellement pas aboutir car seulement deux terrains locatifs existent sur l'agglomération. Là encore, ces demandes, suite aux précédentes années, se maintiennent. C'est pourquoi, il est important voire indispensable de participer à la révision du PLU de Châtellerauld.

Faute de proposition et de possibilité, cette année encore nous avons eu connaissance d'acquisitions de terrains situés en zone agricole sur lesquels rien ne peut se faire, et où il y a risque d'expulsion.

• **Perspectives 2016 :**

- Accompagner les familles dans leurs démarches d'amélioration de l'habitat.
- Sensibiliser les collectivités sur les droits et besoins des Gens du Voyage en matière d'urbanisme et d'habitat.
- Développer un travail partenarial autour de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Châtellerauld, ainsi que le développement de terrains familiaux sur le territoire de la CAPC.

POLE INSERTION SOCIALE ET SOCIO PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de la convention annuelle liant l'ADAPGV 86 et le Conseil départemental, 1.6 ETP de travailleurs sociaux sont financés pour le centre social CAPC. La convention prévoit l'accompagnement social dans le rôle de référent unique des personnes bénéficiaires du RSA domiciliées au centre social.

Ceci représente 500 personnes.

Cet accompagnement concerne :

- ✓ L'insertion sociale pour favoriser l'accès aux droits, à la santé, à un habitat digne, aux savoirs de base, à la formation professionnelle et à la scolarisation des enfants. La mission protection de l'enfance est toujours sous-tendue dans l'accompagnement global mené.
- ✓ L'insertion professionnelle des travailleurs indépendants dans l'objectif de favoriser la création et le maintien de leur activité dans une dynamique d'insertion professionnelle durable.

Un contrat d'engagement réciproque d'une durée de 1 an doit être établi, celui-ci rappelle les droits et devoirs de chacun et est signé par le Président du Conseil Départemental et le bénéficiaire.

Dans ce contrat, le référent et le bénéficiaire du RSA co-élaborent des objectifs et démarches d'insertion, qui constitueront le Plan d'Action à mettre en œuvre par les deux parties. Lors de son renouvellement, une fiche de liaison est présentée en Equipe Pluridisciplinaire, à laquelle participe l'ADAPGV.

● Réalisations :

Pour atteindre ces objectifs, la possibilité est offerte aux personnes accompagnées de bénéficier d'un temps d'entretien dans des conditions de confidentialité.

Plusieurs axes de travail sont déclinés :

● L'AUTONOMIE SOCIALE

- permettre à la famille de retrouver **une autonomie financière**
- aider aux **démarches administratives**
- orienter vers l'ACLEF (**acquisition des savoirs de base**).

● LA SCOLARISATION

L'absentéisme ou la déscolarisation précoce favorisent des situations d'illettrisme qui constituent par la suite des freins dans l'insertion socio-professionnelle des adultes et jeunes adultes. La scolarisation est de fait systématiquement abordée en entretien afin de repérer les difficultés et d'y remédier en cherchant des solutions conjointement avec les parents et l'équipe éducative du centre social.

● LE BIEN-ETRE DES ENFANTS

- Mise en place en 2015 d'un partenariat **avec la PMI** sous forme de **visites mensuelles** sur les aires d'accueil de Naintré et Châtellerault.
- Favoriser **la participation** des parents et des enfants en les orientant vers les ateliers proposés par le centre social, et par les Maisons de Quartier du territoire.
- Participation aux **rencontres partenariales** des acteurs concernés par le domaine de l'enfance sur le territoire, pour une meilleure prise en charge des situations problématiques.

● LA SANTE

- Favoriser **l'accès aux droits en matière de santé**. Nous rencontrons régulièrement des personnes qui, faute de couverture santé, ont interrompu des soins ou ne se sont pas soignés (même atteint de pathologies très graves)... Le rétablissement des droits est alors primordial.
- En cas de besoin, la TISF salariée du centre social propose des accompagnements physiques vers les structures de santé (**médiation sanitaire**), pour les personnes dites « loin des soins », ou qui craignent de ne pas comprendre le jargon médical. 15 accompagnements de ce type ont eu lieu en 2015.
- Orienter et accompagner vers l'**EMPP** en cas de souffrance psychique de la personne, afin qu'un travail personnel puisse s'initier.
- Repérer les problématiques liées au **handicap** et accompagner les familles dans le processus de reconnaissance de ce handicap (MDPH).

- Assurer le volet **prévention** : avec la question du carnet de santé, de la vaccination et des informations délivrées aux femmes enceintes sur les structures existantes (Planning Familial, PMI, ...).

● L'ACCES A UN HABITAT DIGNE

Certaines familles souhaitent accéder à un **habitat pérenne** et choisi, ou encore **changer de caravane** en raison de l'usure ou suite à l'arrivée d'un nouvel enfant. Après évaluation des besoins, l'orientation vers la conseillère habitat est alors préconisée pour les aider à concrétiser ce projet.

● L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- Travail autour de **la mobilité** : le permis de conduire est souvent un prérequis à l'obtention d'un emploi. Nous procédons alors à l'orientation vers le Pôle Mobilité, pour un diagnostic mobilité, et le cas échéant, pour la préparation et le passage du Code et Permis de Conduire, à moindre coût pour les bénéficiaires du RSA (ainsi que pour leurs ayants droits) et avec des cours adaptés aux personnes ayant des difficultés avec la lecture.
- Diffusion des **offres d'emplois** ainsi qu'une information sur les actions proposées sur les territoires.
- **Accompagnement individuel et physique**.
- **Réorientations** dans le cadre du RSA vers les équipes VEI du département, afin de favoriser l'accès à l'emploi salarié des personnes concernées, via un accompagnement socio-professionnel adapté (2 réorientations en 2015).

● L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

Nous comptons 111 travailleurs indépendants en 2015 (soit 9 de – qu'en 2014). Traditionnellement, le travail indépendant reste l'orientation professionnelle privilégiée par les personnes domiciliées à l'ADAPGV. Il est adapté à leur mode de vie d'itinérant et permet de perpétuer les savoir-faire appris au sein du groupe. Nous accompagnons les travailleurs indépendants dans le maintien et développement de leur activité (appropriation des outils liés à l'entreprise, aide aux déclarations des cotisations, réflexion autour de la viabilité de l'entreprise, ...).

Depuis la loi 18 juin 2014, de nombreuses modifications législatives concernant le statut des autoentrepreneurs ont eu lieu. Dans le cadre de **notre mission de veille sociale**, notre travail en 2015 s'est donc axé sur l'information aux principaux intéressés afin qu'ils procèdent aux changements nécessaires (ouverture d'un compte bancaire lié à l'activité, paiement de la

cotisation foncière des entreprises en ligne, immatriculation des activités auprès des chambres consulaires, ...).

La dématérialisation des démarches est problématique pour un public qui maîtrise peu la lecture et l'écriture, et qui n'a pas forcément accès à Internet. Une réflexion d'équipe a conduit à mettre en place un accompagnement hebdomadaire à l'espace Multimédia d'Ozon, pour une aide à la création de sa boîte mail (préalable au paiement dématérialisé) et aux différentes démarches informatiques.

Enfin, la permanence d'une salariée du RSI ½ journée par mois dans nos locaux permet un maillage intéressant avec l'équipe et répond aux besoins des travailleurs indépendants.

• **Commentaires :**

L'accompagnement social fait partie intégrante de la vie du centre socio culturel. Il est global, transversal et peut être interprofessionnel au vue des réalités auxquelles sont confrontées les familles. Le travail partenarial est quant à lui essentiel, il garantit un accompagnement social global de qualité aux personnes accompagnées.

Difficultés relatives à l'aide sociale (hors champs du CCAS et du Conseil départemental) depuis la fin d'année.

• **Perspectives 2016 :**

- Renforcer le partenariat avec les éducateurs de prévention et les animateurs des Maisons de Quartier
- Poursuivre et développer le travail partenarial engagé avec la PMI
- Mener des actions de prévention autour des addictions
- S'inscrire dans le dispositif "d'Accompagnement Global" de Pôle Emploi présenté en octobre 2015 aux référents uniques
- Lancer une réflexion sur l'accompagnement des TI : comment répondre aux besoins exprimés par les TI pour le développement de leur activité ? Sous quelle forme ? (ateliers menés par des bénévoles pour le développement de l'activité, création d'outils communs, formation... ?)
- S'approprier le dispositif SPRF de la région mis en place par le Conseil régional et devenir prescripteur S.I.P. pour des formations en fonction des besoins.
- Développer les actions partenariales avec Pôle emploi.

POLE EDUCATIF

• **Réalisations :**

- **Présence sociale 1 demi-journée par semaine sur l'aire d'accueil de Naintré et sur les lieux de vie,** afin de soutenir les parents et les aider

collectivement ou individuellement dans l'organisation de la vie quotidienne et l'entretien du cadre de vie.

- **Mise en place d'ateliers et de sorties** enfants et familles (2 ateliers couture, 2 sorties médiathèque et ludothèque, 1 sortie Family Park, 2 sorties Futuroscope, 2 ateliers cuisine, 1 atelier « déco de Noël »...) pour 40 adultes et 96 enfants.
- **Animation de l'accueil du Centre social :** lieu de rencontres informelles entre familles. Émergence de discussions autour de la santé, la parentalité, l'intergénérationnel. Mise en place d'après-midi café tous les mardis ; certains animés en collaboration avec des partenaires (PMI, association des diabétiques de France.).
- **Activités manuelles et éducatives** (ludothèque, piscine x 3, cinéma, jeux, déco de Noël...) : 9 animations avec 23 enfants différents de 3 à 18 ans.
- **Activités en partenariat avec d'autres maisons de quartier :** participation aux ateliers dans le cadre de Quinzaine de lutte contre les discriminations, au Festival « La calèche du Cœur », ou concours de pétanque avec la MPT.
- **Participation à l'organisation de la journée intergénérationnelle** organisée par la Mairie de Naintré (12 jeunes)
- **Animations sur les Aires d'accueil :** fresque papier à Châtellerault...
- **Mise en place de 2 après-midi « Nettoyons l'Aire d'Accueil » de Naintré :** 4 enfants + gestionnaire + technicien + élu
- **Animation du CSC par une journée jeux** en partenariat avec la ludothèque (25 personnes).
- **Mise en place d'activités « adulte » :** « je sport de chez moi » tous les vendredi matin, balnéo avec la MJC des Renardières...
- **Mise en place d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité sur Naintré depuis septembre 2014** - ½ journée par semaine : 9 familles touchées : accompagnement des enfants et parents dans la compréhension du système scolaire, liens entre les écoles, la collectivité et les familles, appui méthodologique pour le travail scolaire, anticipation pour les périodes d'itinérance, travail pour une scolarisation en maternelle...
- **Interface et lien entre les familles et les institutions ou partenaires :**
 - Accompagnements pour des démarches administratives
 - Accompagnements « justice » (Tribunal pour Enfants, travail en partenariat avec les éducateurs de PRISM ou UEMO)
 - Accompagnement de jeunes vers les maisons de quartier ou autres structures existantes + clubs sportifs...

- **Actions ciblées en fonction des besoins des familles (prévention/ protection de l'enfance) :**
 - **Travail partenarial avec les Maisons de la solidarité** concernant des Informations préoccupantes liées à l'absentéisme, à la non scolarisation ou à des difficultés recensées par les équipes enseignantes : accompagnement à 1 équipe éducative.
 - **Prévention des situations de conflits familiaux.**
 - **Présence aux équipes pluridisciplinaires ou cellules de veille de Châteauneuf, Renardières** et Collège Jean Macé en fonction des situations abordées + liens avec l'équipe du Programme de Réussite Educative.
 - **Aide dans la vie quotidienne des familles :** amélioration de l'équilibre alimentaire et des conditions d'hygiène
 - **Accès à l'information en matière de santé :** contraception, bilan de santé, prévention...
 - **Aide et soutien à la gestion budgétaire**
 - **Dispositif d'accompagnement des enfants du voyage vers la scolarisation en secondaire et animation (politique de la Ville) :**
 - Pour la rentrée 2015-2016, le Rectorat a mis en place un accompagnement spécifique au Collège Jean Macé pour les enfants qui arrivent en 6^{ème} avec un retard dans les apprentissages dû à un parcours scolaire « chaotique ».
 - Ces enfants peuvent bénéficier de « modules » pour tenter de rattraper leur retard dans les savoirs de base.
 - Parallèlement, un certain nombre de familles demandaient les cours via le CNED à l'entrée de leur enfant en 6^{ème}. Pour ces dernières, une réunion de présentation leur a été proposée au sein du collège et ils ont pu bénéficier d'une double inscription CNED/collège à condition de scolariser les enfants lors de leur présence sur le territoire.
 - Ces changements nous ont amené à réorganiser quelque peu notre action et notamment de travailler davantage en lien avec les professeurs principaux et intervenants sur les modules.
 - **Participation aux différents temps de travail avec l'éducation nationale** (Rectorat, CASNAV, établissements scolaires, CAPC...) - 4 réunions + PEL. 12 réunions
 - Travail en lien avec le **service éducation de la ville de Châtellerauld**
 - **Participation au CA du collège Jean Macé.**
 - **Présence 3 heures/semaine au Collège Jean Macé** pour une prise en charge d'élèves sur l'Accompagnement éducatif (5 élèves)
 - **Prise en charge d'élèves en individuels hors temps scolaire** lorsque des difficultés nous sont remontées par les parents ou l'école. **Temps privilégiés éducateur/enfant visant l'éveil culturel, l'écoute personnalisée et l'épanouissement personnel.**
 - **Présence et passages réguliers sur l'aire d'accueil de Châtellerauld** pour des temps d'échanges et/ou d'activités avec les enfants mais aussi avec les parents = **temps informels d'échanges et d'écoute.**
 - **35 accompagnements de familles «scolarisation»** (inscription, visite dans les écoles, accompagnement pour les rentrées scolaires, accompagnement à des rencontres directions/enseignants/parents...).
 - **15 accompagnements divers** (ACLEF, Pôle Emploi, Point 12, Mission locale, PAQI, service civique, SIAE.....). Accompagnement vers l'emploi des jeunes (accompagnement à la création d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation).
 - **Points avec les directeurs d'école et principaux de collège.**
13 rencontres.
 - **Participation au Colloque Parentalité, Assises de l'éducation prioritaire.**
 - Travail de médiation : lien entre les partenaires éducatifs. Mise en relation, se faire rencontrer les personnes, faire circuler les informations utiles à l'accompagnement...
- **Commentaires :**
- On note une véritable évolution positive en matière de scolarisation même si nous sommes bien conscients que le chemin est encore long. Quelques éléments :
- 13 enfants « gens du voyage » sont inscrits pour cette rentrée à Jean Macé
 - Nous relevons 3 scolarisations en maternelle sur Naintré
 - 3 enfants se sont inscrits au CLAS de la MPT
 - 2 élèves ont intégré l'ULIS à Jean Macé
- Ces postes sont principalement financés par des dispositifs contractuels, ce qui fragilise les actions menées et les emplois qui y sont consacrés. L'ADAPGV a fait le choix de recruter une Educatrice Spécialisée supplémentaire sur 12h pour mener à bien ses actions et développer le partenariat avec les acteurs de terrain. Les limites sont l'absence au quotidien de ce poste pour assurer un accompagnement quotidien des jeunes. Les difficultés sont encore nombreuses et les effets ne pourront être visibles que sur du long terme. Nous pouvons d'ores et déjà évaluer que sans accompagnement spécifique, des jeunes auraient été déscolarisés après leur cursus en élémentaire et n'iraient pas dans des structures existantes.

Parmi les freins, nous pouvons aussi relever le fait que nous passons encore beaucoup de temps à justifier le mode de vie des Gens du Voyage ou à faire reconnaître notre action et ses limites.

• **Perspectives 2016 :**

- Contribuer à l'évolution du dispositif de scolarité adapté en secondaire à Châtelleraut.
- Consolider la scolarisation en élémentaire, travailler sur l'assiduité.
- Poursuivre le travail partenarial avec les différents acteurs éducatifs : parents, équipe de prévention, centres sociaux, équipes pédagogiques des établissements scolaires, collectivités territoriales...
- Pouvoir consolider et développer notre action en étant davantage présent sur les établissements scolaires et les lieux de vie des enfants.
- Etre en capacité d'informer, orienter et accompagner vers des lieux qu'ils ne fréquentent pas par méconnaissance, crainte... (ex : clubs sportifs, associations culturelles...)
- Travailler davantage la mobilisation parentale vis-à-vis de l'univers scolaire (réunions de rentrée, réunion parent prof...)



ESPACE DE VIE SOCIALE



CHAUVIGNY

• HABITAT

Onze familles ont été accompagnées par la Conseillère Habitat durant l'année 2015, dont quatre mesures contractualisées (2 mesures AVDL et 2 mesures ASLL). Deux familles propriétaires ont vu leur accompagnement contractualisé par une mesure AVDL se poursuivre cette année, suite à des difficultés budgétaires ou juridiques. Deux familles nouvellement locataires ont vu leur mesure d'Accompagnement Social Lié au Logement se poursuivre en 2015, pour bénéficier d'un temps d'accompagnement plus long. Enfin, sept familles nous ont interpellés ponctuellement. Trois familles voulaient acquérir une nouvelle caravane. Deux prêts – Caf et un micro-crédit ont été effectués afin de favoriser cette acquisition sans mettre à mal la gestion du budget familial.

Etre médiateur lors de stationnements illicites ou de tensions sur l'aire d'accueil

Depuis septembre 2014, la commune a repris la gestion de l'aire d'accueil avec le recrutement d'une gestionnaire. Un travail de proximité a été mis en place entre l'agent de développement social et la gestionnaire de l'aire d'accueil afin d'échanger sur la vie de l'aire et les pratiques par rapport aux difficultés rencontrées en ce qui concerne l'application du règlement intérieur auprès de certaines familles.

Il n'y a pas eu de stationnement illicite cette année sur la commune y compris pendant la période de fermeture de l'aire.

Perspectives et développement

Le nombre de familles relogées augmente légèrement et offre aux familles une possibilité de trouver un logement durable.

Cette étape n'est pas ultime et bouleverse les habitudes de vies des familles, ainsi l'accompagnement s'avère

nécessaire et rassure les familles dans ce changement. A terme, ces relogements peuvent provoquer, auprès des autres familles en attente de réponse, de s'autoriser à exprimer une demande de logement plutôt que de trouver des solutions en inadéquation avec l'urbanisme. Le diagnostic effectué en 2014 avait permis de poser les bases d'une réflexion. Depuis les élections municipales, ce travail a été mis en attente.

L'aire d'accueil

Notre mission complémentaire à celle du gestionnaire se définit au travers :

- d'une réponse sociale liée à l'habitat et aux difficultés budgétaires
- la médiation en cas de conflit avec les riverains, gens du voyage, institutions
- la co-construction d'un discours sur les règles de vie et l'application du règlement intérieur en cohérence avec l'élue en charge des gens du voyage et la gestionnaire.
- le maintien de réunions de concertation et d'échanges avec l'élue pour faire des points réguliers et articuler nos actions.

ACTION SOCIO EDUCATIVE

Garantir l'accès aux droits

Déroulement de l'action

Les temps de rencontres avec les voyageurs permettent de travailler sur les démarches administratives d'accès aux droits, avec la lecture des courriers, les contacts téléphoniques des administrations et parfois d'écriture public. Nous expliquons systématiquement la procédure mise en place mais la complexité de l'administration empêche les voyageurs de se saisir des démarches, ce qui sera de plus en plus prégnant avec le développement des inscriptions et des déclarations sur internet.

Lors du premier semestre, l'agent de développement social a rencontré les familles qui stationnent sur l'aire

d'accueil les mercredis en début d'après-midi avant les activités réalisées en direction des enfants. Ces visites se tenaient dans leur caravane ou à l'extérieur.

A partir de la rentrée, les activités pour les enfants n'ayant lieu qu'un mercredi sur deux, le nombre de visites a diminué mais le temps passé avec la famille était plus qualifié du fait de l'absence des enfants qui étaient à l'école.

Nous avons suivi trois familles, deux résidentielles (une propriétaire et une locataire) et une famille en caravane sur un terrain privé. Deux de ces familles sont plus particulièrement suivies par la conseillère d'habitat. Pour la troisième, il était indispensable de confirmer la relation de confiance déjà créée avec l'association. Leur demande était importante et a nécessité un suivi de proximité régulier avec des visites hebdomadaires pendant quelques mois pour clarifier les dossiers administratifs en lien avec le RSI et la CAF.

Pour les trois familles, nous sommes intervenues dans le cadre de la scolarisation des enfants.

Analyse évaluation

L'agent de développement social a suivi 49 dossiers, en grande majorité en lien avec l'accès à la santé (cartes vitales, CMU, CMUC). Les visites ont permis de travailler en amont sur les délais d'obtention de droits et d'anticiper les ruptures de droits.

Travailler sur la parentalité à travers la mise en place d'activités en direction des enfants

Déroulement de l'action

Les activités se déroulent sur l'aire d'accueil ou dans une salle mise à disposition par la municipalité. Nous profitons aussi de la programmation du cinéma pendant les vacances scolaires. Nous avons proposé une sortie à la cité des Aigles de Chauvigny et un spectacle de cirque à Poitiers

Nombre d'activités avec les enfants : 20

Nombre de participants : 125

Analyse - évaluation

Nous avons souhaité que les parents accompagnent leurs enfants sur le lieu de l'activité afin de les impliquer dans ce projet.

Problématiques rencontrées :

1. Les parents n'ont pas de compréhension éducative par rapport aux activités. Ils envisagent ce temps d'animation comme une garderie, d'où la difficulté à les impliquer.
2. Le problème de véhicule est récurrent. Il n'y a pas eu de véhicule disponible pendant plusieurs semaines, du moins pour les activités.
3. Il a été difficile pour l'agent de développement d'encadrer seul les activités compte tenu de

l'amplitude des âges (5 ans à 14 ans) et du nombre d'enfants (jusqu'à 10).

Perspectives développement

- Développer le partenariat avec la bibliothèque en intégrant des temps de découverte d'histoires à travers les contes au début de chaque séance.
- Elargir la proposition d'activités en direction des enfants en intégrant les familles.
- Réfléchir sur la possibilité d'une personne en service civique en partenariat avec la mairie pour étoffer l'équipe d'encadrement.

Partenariat

Participation au groupe de travail avec la MDS, la Mission Locale Rurale, Concordance, Ligue contre le cancer, CIAS, Secours Catholique, Croix Rouge, SPIP. L'agent de développement social est intervenu, à la demande du groupe, sur la culture et les habitudes des gens du voyage. Suite à cette intervention, les partenaires souhaitent bénéficier d'une sensibilisation plus approfondie sur 1 ou 2 jours.

SCOLARITE

Déroulement de l'action (année scolaire 2014-2015)

Ecole élémentaire publique de Villeneuve

11 enfants de l'aire d'accueil sont scolarisés de la maternelle au CM2 :

- Moyenne section : 2
- Grande section : 2
- Cours préparatoire : 3
- CM1 : 3
- CM2 : 1

3 enfants de voyageurs sédentarisés fréquentent l'école.

Collège Gérard Philippe de Chauvigny

3 enfants sont scolarisés en SEGPA.

Le CNED :

2 enfants de l'aire d'accueil sont scolarisés au CNED.

Analyse évaluation

La scolarisation des enfants est effective y compris en école maternelle mais l'assiduité reste fragile avec comme conséquence directe d'importantes lacunes des savoirs de base.

L'A.D.A.P.G.V. a été interpellée par le collège suite à un fort taux d'absentéisme de deux adolescents : mise en place d'outils avec la mère afin d'avoir une appréciation plus précise sur la nature des absences et leur nombre. Accompagnement d'une famille en partenariat avec le collège pour une orientation en Ulis. Les familles ne

comprennent pas l'enjeu de ce dispositif qui pour eux relève du handicap.

L'agent de développement social a effectué 9 médiations : 4 pour les établissements scolaires et 5 pour les voyageurs.

Perspectives développement

- Veiller à la scolarisation des enfants (notamment ceux de l'aire d'accueil) dès la maternelle jusqu'au collège. Pour les familles sédentaires pour qui la scolarité des enfants est obligatoire, sensibiliser sur le manque de pertinence de la scolarisation par le CNED.
- Donner du sens à la scolarisation auprès des parents et de l'importance de la participation aux projets pédagogiques des classes.
- Etre médiateur lors de difficultés de scolarisation. Accompagner les parents dans les démarches nécessaires en cas d'orientation spécifiques.
- Renforcer le partenariat avec l'Education Nationale.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOUGLAISIEN

HABITAT

Déroulement de l'action

Médiation

L'agent de développement social a réalisé 24 médiations, principalement à la demande de la communauté de communes (président, élu solidarité, santé et emploi en charge du suivi des gens du voyage, la directrice et la responsable des affaires sociales de la communauté de communes).

Analyse et commentaires

Cette famille stationne essentiellement sur la communauté de communes du vouglaisien.

L'errance de la famille pose de plus en plus de problèmes tant aux riverains qu'aux voyageurs et sont particulièrement cristallisés pendant la période estivale avec l'arrivée d'autres membres de la famille.

Nous avons également travaillé sur les modalités de gestion du futur terrain. Le choix de la Communauté de Communes a été de confier à l'ADAPGV l'accompagnement vers l'habitat sur une durée de 2 ans.

Analyse et commentaires

L'année 2015 a rendu plus concret le projet de terrain familial grâce aux visites régulières qui ont permises aux familles de mesurer l'avancée des travaux. Cependant, elles ont également montré beaucoup de déception au vue de la date d'entrée dans les lieux qui a été décalée

deux fois. Il a donc été difficile d'anticiper les différentes démarches administratives et la préparation à l'entrée dans les lieux.

Ce terrain représente un projet primordial pour l'espace de vie sociale itinérant car il est l'aboutissement d'un long travail en commun avec la Communauté de Communes, mais aussi et surtout le moyen pour ces familles d'avoir enfin un lieu où s'installer durablement, construit pour eux et avec le confort auquel ils n'avaient pas accès jusqu'alors. Ce projet représente également une base solide de travail pour impulser d'autres projets au sein de notre département.

La continuité des commissions de travail a permis de travailler et de concrétiser ce projet, en lien avec les familles, qui se sont montrées intéressées et qui ont participé aux visites du terrain dès qu'ils en avaient l'occasion. Leur présence lors de cette instance a permis également de les impliquer dans la concrétisation de ce projet et prendre en considération leurs souhaits.

Perspectives et développement

- 2016 sera l'année d'ouverture du terrain familial et la concrétisation des actions mises en place avec les familles
- L'accompagnement pourra être axé autour de la gestion budgétaire et matérielle de leur emplacement et du terrain familial en général
- Un travail pourra être amorcé sur l'accès aux différentes énergies et les économies d'énergie.
- Les temps de travail auprès de la collectivité seront poursuivis après l'installation des familles en vue de pallier à leurs difficultés et prendre du recul sur les travaux.

ACTION SOCIO EDUCATIVE

La permanence hebdomadaire en lien avec le service postal du CSC La Case

Déroulement de l'action

- Permanences en concordance avec celles tenues par le CSC pour la distribution du courrier à raison d'une fois par semaine le mardi après-midi dans une salle mise à disposition par la municipalité.
- Maintien de la permanence en cas d'absence de la référente famille du CSC.

Analyse et Commentaires

L'agent de développement social a suivi 21 familles : les 12 familles qui composent le groupe et 9 venues s'installer pour une période plus ou moins longue sur la communauté de commune du vouglaisien.

Accès aux droits

Un important travail de suivi et de régularisation a été fait par rapport à l'accès aux droits élémentaires (CPAM, CAF) ainsi que l'ouverture de droits pour les jeunes couples. Il est à noter que la perte de documents est assez récurrente et oblige à de nouvelles démarches. La rubrique « divers » correspond aux actions menées auprès des assurances, des opérateurs de téléphonie, la caisse de retraite, la justice ou de prises de rendez-vous. Ce travail administratif est réalisé majoritairement en dehors de la permanence dans les bureaux du siège social et finalisé sur leur lieu de vie. L'agent de développement social effectue en moyenne 3,5 visites par mois. Ces moments de rencontre sont essentiels pour créer la confiance indispensable à la dynamique de la relation.

26 accompagnements ont été réalisés, dont presque la moitié autour de la santé : 10 à la PMI lors des visites obligatoires du nourrisson ou pour la vaccination et 5 aux urgences ou chez les médecins.

La relation à la santé reste problématique avec un refus systématique de prévention. Par contre, l'accès aux urgences est privilégié particulièrement lorsque cela concerne les enfants. Une seule personne a un suivi très régulier par force puisqu'elle est dialysée 3 fois par semaine. La santé reste un enjeu majeur pour cette famille.

Perspectives et développement

Avec l'ouverture du terrain familial, la relation qu'ont les gens du voyage avec le courrier va changer. Ils recevront leur courrier dans leur boîte aux lettres sur le terrain. Ils ne pourront plus être dans l'immédiateté pour la prise de connaissance.

Nous souhaitons maintenir la permanence pour offrir un lieu confidentiel pour les démarches administratives.

Perspectives et développement

- accompagner les familles autant que nécessaire dans le transfert du suivi de dossiers auprès de l'assistante sociale référente de la Maison de la Solidarité
- faciliter le lien entre les assistantes sociales référentes et les familles par une meilleure compréhension des fonctionnements et attentes de chacun.

Le projet parents / enfants

L'agent de développement social a été régulièrement interpellée par de futurs ou jeunes parents concernant la santé des nouveaux nés, leur développement, la « normalité » (comment leur enfant évolue par rapport aux enfants des sédentaires qui, pour eux, restent une

référence). Ils sont inquiets et vont, dès qu'il y a de la fièvre, voir leur médecin ou aux urgences au C.H.U.

L'exiguïté des caravanes ne facilite pas la stimulation de la motricité ni le développement par le jeu (pas de jouet car pas de place pour les ranger). Chez certaines familles, la grande précarité pose des problèmes d'hygiène (alimentation...). Fort de ce constat, nous avons proposé à la communauté de commune de travailler autour d'un projet en direction des parents et des enfants de moins de 6 ans. Ce projet se décline sous la forme d'un **atelier parents / enfants**.

Bilan d'étape

Bien qu'installée, la relation de confiance reste encore fragile. Il est important de ne pas être trop intrusive tout en suscitant leurs questions.

Les rencontres se déroulent toujours de manière informelle et systématiquement en binôme : l'agent de développement social de l'A.D.A.P.G.V. et la professionnelle de santé. Nous visitons toutes les familles dans leurs caravanes ou à l'extérieur, en individuelle ou en groupe selon les circonstances. Les pères sont très concernés par la santé de leur enfant. Les couples échangent sur la façon de faire mais le fait que ce soit une professionnelle qui apporte la réponse, rassure les familles.

La professionnelle de santé discute avec les parents sur ce qui lui pose question, par exemple la stimulation de la motricité.

Il est apparu rapidement que la professionnelle ne pouvait pas rester seulement dans le dire, mais l'exiguïté des caravanes ne permettait pas de montrer, par exemple, comment stimuler la motricité chez l'enfant. Ainsi, après avoir fait le tour des parents, elle vient s'installer sur l'espace délimité pour les activités proposées par l'agent de développement social, matérialisé par des couvertures au sol. Ces temps plus informels pour les parents libèrent la parole. C'est le moment où elle peut montrer comment faire. Sa participation contribue à l'adaptation de l'environnement pour l'évolution de l'enfant.

Lors des dernières rencontres, une maman a accepté de venir avec son bébé sur un temps spécifique en dehors de leur lieu de vie.

Une convention tripartite a été signée entre la communauté de communes du Vouglaisien, la mairie de Chiré en Montreuil et l'A.D.A.P.G.V. concernant la mise à disposition des locaux de la maison d'Agnès (maison de la petite enfance où se tiennent les temps d'accueil itinérant pour les parents et leur enfant).

Perspectives et développement

Afin de donner un rythme plus soutenu et plus repérable pour les familles, nous allons proposer dès le mois de janvier 2016, 2 rendez-vous par mois le 1^{er} et 3^{ème}

vendredi après-midi. La puéricultrice de la P.M.I rejoint l'équipe d'encadrement une fois par mois.

Nous nous donnons l'année 2016 pour confirmer l'intérêt des parents pour ce projet et leur implication avant de les accompagner sur le temps ouvert au public.

SCOLARISATION

Priorités sur le territoire

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture n'a pas de sens pour les parents. Eux-mêmes ne savent ni lire ni écrire mais ce n'est pas un frein à leur démarches quotidiennes et peuvent être autonomes sur certaines démarches.

Déroulement de l'action

Nombre d'enfants potentiels sur l'ensemble des familles composant le groupe : 8

- Maternelle : 2
- Primaire : 5
- Secondaire : 1

Sur ces 8 enfants, seuls trois suivent une scolarité normale (2 primaires et 1 maternel)

2 sont inscrits mais ne vont qu'épisodiquement à l'école (1 primaire et 1 maternel).

2 enfants en primaire ne sont pas inscrits.

Le collégien n'est pas inscrit.

Poursuivre le travail de sensibilisation auprès des parents

L'agent de développement social a des échanges réguliers autour de la scolarité avec les parents. Une famille ne veut absolument pas en entendre parler prétextant qu'eux se débrouillent très bien ainsi. Deux autres y voient plus l'obligation d'envoyer les enfants à l'école pour éviter l'arrêt des allocations de la CAF. Enfin, une famille a compris le sens et la nécessité de l'apprentissage à la fois éducatif et social, les enfants sont scolarisés.

Assurer une interface entre les familles et les établissements scolaires

Ecole de Latillé

Année scolaire 2014-2015

Accompagnement d'une famille lors d'un rendez-vous avec la directrice de l'école. Les enfants ont de réelles capacités de compréhension et d'intégration. Mais le père ne les a plus amenés à l'école après les vacances de Noël justifiant un problème de camion, de maladie ou d'éloignement.

Année scolaire 2015-2016

Réunion avec le directeur de l'école primaire afin d'envisager au mieux la scolarisation de deux enfants. Un programme spécifique avec des cours dans des

classes de niveau différent a été étudié et proposé à la mère lors d'une réunion en septembre 2015.

L'enfant de maternelle a insisté pour aller à l'école mais s'est trouvée en difficulté car elle était seule dans la classe sans sa sœur. L'élève de CM2 s'est vite intégrée. Mais son niveau est tellement faible qu'il pose problème à l'élève et aux instituteurs. Les enfants sont allés à peu près régulièrement à l'école jusqu'aux vacances de la Toussaint puis vraiment en pointillé jusqu'aux vacances de Noël.

Ecole maternelle et primaire de Vouillé

Du fait de la fréquentation régulière des enfants à l'école de Vouillé, la famille est autorisée à stationner sur la zone d'activités. Les enfants sont très bien intégrés mais sont en difficultés scolaires. Il n'est pas possible d'envisager cette année un soutien scolaire par le centre socio-culturel puisqu'il n'y a plus de place, mais ils pourraient s'inscrire dès la rentrée 2016 s'ils le souhaitent.

Le CASNAV Académie de Poitiers

Réunion de préparation à la scolarité des enfants du voyage dès leur entrée sur le terrain familial.

Un projet de scolarisation adapté est en cours de rédaction entre le Centre Socio-culturel la Case, la Communauté de Commune, l'Education Nationale et l'A.D.A.P.G.V. 86 pour 2016.

Accompagner les jeunes hors des dispositifs scolaires vers les ateliers de savoirs de base

Les ateliers de savoirs de base se tiennent sur les mêmes créneaux horaires que ceux de la permanence ce qui aurait dû faciliter leur participation. Nous nous heurtons aux mêmes difficultés que pour les adultes : le co-voiturage et surtout l'absence de motivation. L'apprentissage ne fait pas sens même ciblé sur le quotidien tout comme l'école ne faisait pas sens.

Perspectives et développement

Le stationnement sur le terrain familial devrait faciliter la scolarisation des enfants en levant certaines difficultés telles que l'itinérance, l'éloignement des écoles, les conditions d'hygiène. Il n'empêche que le problème de fond (le non-sens de la scolarité) doit être travaillé régulièrement. Il semblerait que la jeune génération de parents soit plus encline à accepter la scolarisation des enfants. Le travail fait en amont dans le cadre du projet parents / enfants aura peut-être une influence positive.

PROMOTION CULTURELLE

Priorités sur le territoire

La population des Gens du Voyage est victime d'une exclusion et reste à la marge des autres habitants. La

promotion culturelle est une des actions qui permet de lever les représentations réciproques.

Déroulement de l'action

- Information sur l'histoire et la culture des gens du voyage, le cadre juridique et règlementaire. 22 personnes ont participé à cette rencontre, dont 10 élus et 8 personnes de l'association A.O.V.
- Diffusion du film « Liberté » de Tony Gatlif avec la participation de 2 voyageurs, l'un d'eux a été interné dans le camp de Montreuil Bellay et a pu intervenir lors d'échanges avec le public.

Perspectives et développement

Avec la construction du terrain, des temps d'échanges et des manifestations festives pourront être organisés avec la participation des familles.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS CHARLOIS ET CIVRAISIEN

Depuis décembre 2014, nous avons conventionné avec la Communauté de Communes des Pays Charlois et Civraisien. Cette première année a permis à l'agent de développement social de réaliser un premier diagnostic, de travailler le partenariat avec le gestionnaire de l'aire d'accueil et d'établir une première relation avec les familles de l'aire d'accueil.

ACTIONS REALISEES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION

Analyse - évaluation

Aller au contact des familles stationnées sur l'aire d'accueil : une méfiance certaine existe envers les sédentaires. Un travail dans la continuité est nécessaire. Un des leviers pour établir une relation de confiance est de répondre aux besoins d'aide administrative de premier plan (CMU, carte vitale, carte d'identité).

Nous avons effectué 16 visites et accompagné 6 familles. Les principales demandes concernent l'accès aux droits communs (CMU, RSA, retraite). Nous avons accompagné une personne vers l'association Cicérone dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme.

La conseillère Habitat a accompagné une famille dans le cadre de recherche de financement pour l'achat d'un terrain.

L'autre levier est de proposer **des activités en direction des enfants**. L'agent de développement social a réalisé 10 temps d'activités. Elles se sont déroulées dans un premier temps sur l'aire d'accueil. Nous avons eu entre 3 et 12 enfants de 3 ans à 15 ans. Les conditions étaient rudimentaires, l'objectif étant de pouvoir déplacer

l'activité sur un lieu en dehors de l'aire d'accueil. Depuis le mois de novembre, la municipalité met à notre disposition une salle dans les locaux de l'association Cicérone. Nous accueillons 2 enfants, les mères n'ont pas assez confiance pour que les plus jeunes viennent. Ces activités ont permis de révéler les difficultés d'apprentissage des savoirs de base des enfants, souvent niées par les parents.

Perspectives et développement

- Identifier les besoins des familles.
- Garantir l'accès aux droits : accompagner les familles dans leurs démarches administratives quotidiennes en complémentarité des services offerts par le CCAS. Nous réfléchissons à mettre en place une permanence avec une fréquence mensuelle.
- Travailler sur la parentalité à travers la mise en place d'activités en direction des enfants et des familles.
- Faciliter les démarches de suivis administratifs des travailleurs indépendants.
- Rendre plus lisible l'association sur le territoire. Nous souhaitons organiser quelques temps de travail avec l'ensemble des partenaires rencontrés pour poursuivre la démarche de ce projet d'animation du territoire.

Analyse et évaluation

Nous avons rencontré la directrice de l'école primaire et l'équipe de direction du collège dans le cadre du diagnostic.

Nous avons été interpellés par le directeur de la Segpa pour travailler conjointement sur des déscolarisations. Un important travail est à réaliser en ce sens.

Perspectives et développement

- Veiller à la scolarisation des enfants.
- Donner du sens à la scolarisation des enfants auprès des parents.
- Être médiateur lors de difficultés de scolarisation.

Objectif

- Être soutien dans la fonction de gestionnaire d'aire d'accueil.

Nous avons rencontré le gestionnaire de l'aire d'accueil dans le cadre du diagnostic. Des échanges ont eu lieu lors des visites sur l'aire d'accueil. Les objectifs restent les mêmes. Ce travail est à approfondir durant l'année 2016.

AUTRES TERRITOIRES

HABITAT

Dans le cadre de ces missions, l'ADAPGV 86 a une mission départementale Habitat, permettant ainsi d'accompagner les familles sur leurs projets de relogement.

Lussac Les Châteaux

Deux familles ont été accompagnées régulièrement à Lussac-Les-Châteaux, l'une dans le cadre d'un accompagnement social lié au logement, l'autre dans une recherche de logement.

La première famille vit sur Lussac Les Châteaux depuis fin 2014 dans un logement type 2 avec trois enfants. Le logement est inadapté à la composition familiale. En effet, ils sont en surpeuplement dans leur logement actuel. Ils souhaitent donc déménager et se rapprocher de Poitiers et des services qu'ils connaissent bien. Un partenariat a été mis en place avec le bailleur social LOGIPARC afin de faciliter leur recherche de logement mais qui n'a, pour l'instant, pas abouti.

La seconde famille vit avec ses 5 enfants sur la commune de Lussac les Châteaux dans un logement inadapté à leur composition familiale et cherche donc également à se reloger, mais dans la commune de Lussac-Les-Châteaux. Aucune proposition ne leur a été faite à ce jour, leur demande de logement a donc été placée dans le dispositif Réservation Préfectorale. Le couple a rencontré le bailleur social SAR HLM mais à ce jour leur situation n'a pas évoluée.

Communauté de Communes Montmorillonnais (Pressac)

Deux familles ont été accompagnées ponctuellement durant l'année 2015. La première famille vit sur l'aire d'accueil de Pressac et souhaite s'installer en logement depuis de nombreuses années. La recherche tant dans le parc privé que dans le parc public s'est avérée infructueuse. De ce fait, une demande a été effectuée afin que la famille soit positionnée en Réservation Préfectorale. Quelques propositions ont été effectuées par les bailleurs sociaux mais ne correspondaient pas à la demande du couple. Après un an passé en Réservation Préfectorale sans solution trouvée, la famille a donc été positionnée dans le dispositif MOUS (Maîtrise d'œuvre Urbaine Sociale) mené avec le pôle famille d'Audacia et un logement dans le parc privé a finalement été trouvé. Le relogement et l'appropriation du logement reste à travailler durant l'année 2016.

Concernant la deuxième famille, elle vit sur un terrain privé situé à Millac. Ils viennent d'obtenir récemment le permis de construire pour leur chalet qui existe depuis de nombreuses années. Ils avaient déjà obtenu un accord oral sous l'ancien mandat qui a été remis en question sous le mandat de la Maire actuelle. Mais la Mairesse actuelle ne souhaitait pas fournir un permis global sur simple déclaration orale de l'ancien maire. Finalement, la famille a obtenu un permis de construire pour le chalet mais ils ont du s'engager en parallèle à payer les frais liés aux différents

raccordements mais cela représente des coûts importants. De ce fait, l'accompagnement s'est porté sur la recherche de financement pour payer les frais liés aux différents raccordements. Cependant, il n'existe pas aujourd'hui d'aide pour ce type de travaux.

Des familles de l'aire d'accueil de Pressac nous ont interpellées ponctuellement concernant la recherche de logements, des informations relatives aux micro-crédits ou prêt CAF en vue de l'achat d'une caravane ou de l'aide pour leurs démarches administratives.

SUIVI SOCIAL DE PROXIMITE

Nous intervenons également auprès de familles d'Availles - Limouzine et Pressac qui se déplacent sur Civray lors de l'intervention de l'agent de développement social sur l'aire d'accueil.

L'agent de développement social a initié un partenariat avec la responsable du C.C.A.S. afin d'avoir une réponse commune.

Nous avons un regard sur la scolarisation des enfants de l'aire d'accueil par le partenariat avec le CASNAV académie de Poitiers et le CNED.

Nous participons aux réunions de travail concernant le Contrat Local de Santé de la Communauté de Communes du Montmorillonnais.

Communauté de communes du Lençloîtrais

Nous avons initié une première démarche prospective qui aura comme finalité d'établir un diagnostic pour poser un paysage et une problématique sur la question des gens du voyage.

Nous avons dénombré 53 familles (123 adultes (+ de 15 ans) et 102 enfants) qui stationnent sur les 3 aires d'accueil. Cette communauté est donc importante et nécessite une réflexion partagée avec les acteurs institutionnels et associatifs.

Perspectives

L'année 2016 est une année charnière pour l'Espace de Vie Sociale Itinérant. Le schéma départemental d'accueil, d'habitat et d'insertion des Gens du Voyage arrive dans sa phase de finalité (2017 sera l'année de son renouvellement). Une complémentarité d'actions s'articule entre l'action des CSC et de l'EVS I de l'ADAPGV 86, celle-ci doit être renforcée, notamment sur l'action scolarité des Gens du Voyage, le développement des sorties familles et la médiation.

L'intervention de l'ADAPGV 86 se renforce sur le Vouglaisien, en raison de la mise en service du terrain familial et la nécessité d'accompagner les familles dans l'intégration dans leur nouvel habitat.

Mais l'extension de l'intervention sur d'autres territoires est aujourd'hui impossible à réaliser avec les moyens humains dédiés à cette mission Il nous semble important de pérenniser l'action telle qu'elle est aujourd'hui.

RAPPORT FINANCIER

LE MOT DU TRESORIER

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas et l'ADAPGV ne déroge pas à la règle. Pourtant, j'aurais aimé qu'il en fût autrement. Voilà c'est ainsi, 2014 une bonne année, 2015 année à ne pas renouveler si possible. En effet, nous terminons avec un résultat d'exercice de – 56.339 €, ce qu'il faut bien le constater, n'est pas brillant en comparaison de 2014 (+ 22.652 €).

Ce résultat est lié à plusieurs critères : nous nous attendions un peu à cet état de fait dû à la conjoncture générale, la diminution de certaines subventions notamment de l'AGAA, du Pays Châtelleraudais, de Grand Poitiers, et la non augmentation de certaines autres. Pourtant, malgré tout, il faut que l'Association réponde à ses obligations et aux différentes demandes légitimes des « Gens du Voyage », et parallèlement, aux demandes des différents partenaires. Lorsque des membres du personnel, pour des raisons valables et diverses, sont absents, nous sommes contraints de les remplacer par des CDD, ce qui grève notre budget « masse salariale ». Dans le même ordre d'idée, quand les contrats dits « aidés » arrivent à leur terme, nous nous trouvons très « embarrassés ». Que faire ? Pérenniser un personnel très compétent ou le remplacer par du personnel à former ? Et ainsi de suite...

L'Association a besoin de stabilité avec son personnel, afin d'assumer et mener à bien ses missions, car il s'agit bien de missions auprès des « Gens du Voyage ».

Nous comptons sur le soutien de nos partenaires, notamment financier mais pas que, pour assurer l'avenir de notre Association.

Je ne peux pas terminer mon propos sans remercier l'ensemble du personnel de l'ADAPGV pour le travail accompli, pour certains d'entre eux, depuis de nombreuses années. Ce n'est pas facile, et cela demande beaucoup de compétences à tous les niveaux de la hiérarchie.

Merci à notre Expert-comptable et à notre Commissaire aux comptes, ainsi qu'à nos partenaires pour leur soutien.

Avec l'ensemble du Conseil d'administration de l'ADAPGV, nous travaillons à l'avenir de cette belle Association.

André BOUTTIER

RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2015	2014	Évolution
Subventions obtenues	843 595 €	772 209 €	+9,2%
Cotisations des adhérents	252 €	226 €	+11,5%
Reprises sur fonds dédiés	8 879 €	26 568 €	-66,6%
Total des ressources	852 726 €	799 003 €	+6,7%

Les principales variations des subventions obtenues sont liées aux aides aux postes CAE : + 29 k€ et à la CAF : + 13 k€.
L'association a également bénéficié d'une subvention ponctuelle de la Fondation de France pour 15.000 €.
Toutefois, les actions financées n'étant pas totalement réalisées, il a été comptabilisé 42 k€ de fonds dédiés.

ACTIVITÉ GLOBALE

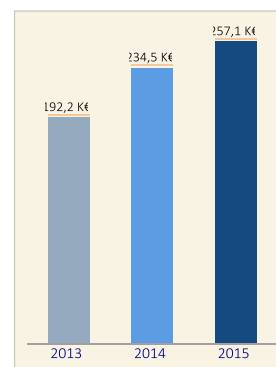
	2015	2014	Évolution
Ressources associatives	852 726 €	799 003 €	+6,7%
Prestations vendues	101 415 €	66 227 €	+53,1%
Produits de fonctionnement	954 141 €	865 230 €	+10,3%
Contributions volontaires	4 528 €	3 384 €	+33,8%

La participation des usagers augmente significativement, +35 k€ soit +53%, en raison de la gestion locative : + 20 k€ et la gestion des aires d'accueil : + 14 k€.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

2015	257 051 €
2014	234 450 €

% Produits
26,94%
27,1%



➔ **+9,6%** **+22 601 €**

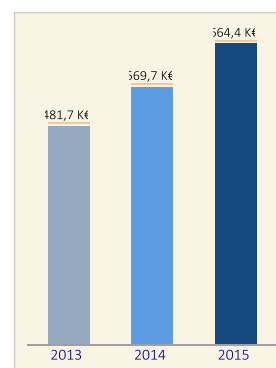
Produits de fonctionnement : +10,3%

L'augmentation des frais généraux est notamment liée à la progression des charges liées à l'activité de gestion locative : + 22 k€.

CHARGES DE PERSONNEL

2015	664 367 €
2014	569 742 €

% Produits
69,63%
65,85%

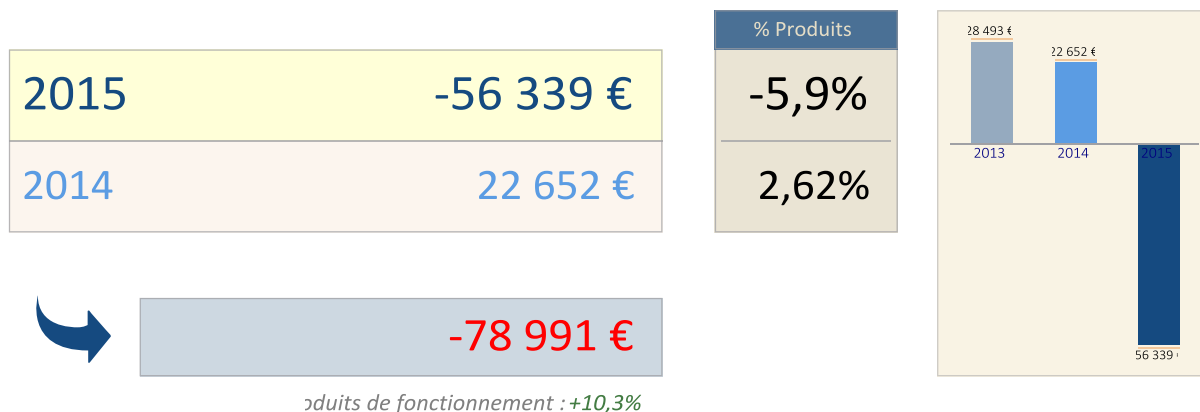


➔ **+16,6%** **+94 625 €**

Produits de fonctionnement : +10,3%

Les salaires bruts augmentent de 69.631 € en raison de l'emploi de contrats aidés et de CDD de remplacement. Cette augmentation est compensée partiellement par l'augmentation des aides aux postes (+29 k€).

RÉSULTAT DE L'EXERCICE



L'exercice se solde par une insuffisance de 56.339 €.

Ce résultat était attendu. Cependant les produits d'activité n'ont pas suivi les moyens supplémentaires (salaires).

EVOLUTION STRUCTURELLE

	2015	2014	Évolution
Fonds de roulement	182 504 €	216 957 €	-15,9%
Excédent / Besoin en F.R.	-9 425 €	54 827 €	
Trésorerie	191 929 €	162 130 €	+18,4%

La situation financière se dégrade, le fonds de roulement représente moins de 2 mois du budget des charges. L'association doit veiller à retrouver l'équilibre budgétaire sur les exercices à venir.

BUDGET PREVISIONNEL 2016		GLOBAL	CSC Grand Poitiers	CSC CAPC	Actions transversales
60	ACHATS				
606100	Electricité	46 200	40500	5000	700
606110	Eau	10 000	9500	500	0
606130	Carburant	7 500	4700	1650	1 150
606200	Produits d'entretien	600	360	130	110
606300	Fournitures entretien et petits équipements	5 200	3300	1150	750
606400	Fournitures administratives	4 500	2200	1150	1 150
606810	Achats alimentaire	3 600	2000	1400	200
606820	Produits pharmacie	300	150	150	0
61	SERVICES EXTERIEURS				
613200	Location immobilières	74 000	20000	11000	43 000
613200	Locations mobilières	3 500	1450	1150	900
613520	Locations véhicules	6 200	1600	0	4 600
615000	Entretien et réparation	600	600	0	0
615200	Entretien sur biens immobiliers	1 800	150	150	1 500
615500	Entretien et réparation des véhicules	4 500	3000	660	840
615510	Aménagement des locaux	5 000	3250	1750	0
615510	Maintenance	8 000	3200	1950	2 850
615630	Maintenance informatique	8 000	3200	2010	2 790
616000	Primes d'assurance MAIF	9 800	6000	3000	800
618100	Documentation générale	500	300	150	50
618300	Documentation technique	1 200	480	390	330
618510	Animations extérieures	9 000	5000	3000	1 000
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
621400	Personnel détaché prêté	6 000	3000	3000	0
622600	Honoraires	8 800	4550	4250	0
623000	Publicité	200	100	100	0
623400	Cadeaux	300	180	90	30
624800	Transport sur activités animation	1 000	500	500	0
625100	Déplacement des bénévoles	2 000	1300	700	0
625110	Déplacement du personnel	3 300	1200	460	1 640
625200	Déplacement	2 500	1250	750	500
625210	Déplacement personnel formation	1 000	420	460	120
625600	Missions	2 000	400	250	1 350
625700	Réceptions	500	300	150	50
625710	Frais groupe travail	2 000	500	400	1 100
626100	Frais postaux	3 500	1600	1500	400
626200	Frais téléphone	12 000	6000	4730	1 270
627000	Services bancaires	500	300	150	50
626100	Cotisations	17 000	8300	6700	2 000
628500	Frais conseil	300	150	75	75
628600	Frais formations professionnelle	9 000	3500	3750	1 750
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES				
631000	Taxes sur les salaires et form. Prof.	25 000	11000	8500	5 500
635000	Autres impôts et taxes	9 950	9950	0	0
64	CHARGES DE PERSONNEL				
641000	Salaires Bruts	495 480	225000	181000	89 480
645000	charges sociales employeur	199 789	83000	70550	46 239
68	DOTATIONS				
681100	Dotations sur amortissements	15 000	7800	3900	3 300
686000	Fonds dédiés	27 500	3000	9500	15 000
	TOTAL DES CHARGES	1 054 619	484240	337805	232 574

BUDGET PREVISIONNEL 2016		GLOBAL	CSC Grand Poitiers	CSC CAPC	Actions transversales
70	REMUNERATIONS DES SERVICES				
706100	Participation des usagers	42 000	42000		0
708030	Domiciliation postales	13 500	5000	8500	0
708500	Autres participations	500	250	250	
708800	Produits d'activités annexes	43 000			43 000
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				
741000	ASP	40 024	23000	8000	9024
741100	prestation animation globale CAF	129 000	64500	64500	0
741120	Subvention ASLL AML	21 000			21 000
741400	Fonjep ACSE	9 500		5200	4 300
741500	Subvention AGAA	93 000	93 000		
741520	Subventions diverses	40 000	10500	10500	19 000
743110	Conseil Général	112 000	39000	66060	6 940
743200	DACS	71 250			71 250
744010	Subvention Grand Poitiers	185 000	185000		
744020	Communauté de communes	20 000			20 000
744025	CUCS	20 000	10000	10000	0
744030	Subvention CAPC	85 000		85000	0
745200	CAF 86	18 300	9000	4500	4 800
745300	Animation collective Famille CAF	36 000	18000	18000	0
745310	Autres prestations CAF	6 580	3700	2880	0
745320	CAF animation locale	18 000			18 000
78	Reprise sur amort. et provision				
786000	Reprise sur Fonds dédiés	41 965	2500	10740	28 725
79	TRANSFERT DE CHARGES				
791020	Remboursement de formations	9 000	4020	3943	1 037
	TOTAL DES PRODUITS	1 054 619	509470	298073	247 076



ORIENTATIONS 2016

- ❖ Développer les actions de bénévolat, avec une nouvelle adhésion.
- ❖ Assurer les actions et pérenniser les actions telles que la scolarisation.
- ❖ Asseoir l'action sur le territoire du Civraisien par le biais du renouvellement de l'agrément de l'Espace de Vie Social Itinérant.
- ❖ Mettre en place la mutuelle d'entreprise.

NOTES ET COMMENTAIRES

